



Sommet du Caire
Nasser Bourita réaffirme le soutien constant de S.M le Roi à toutes les initiatives en faveur des droits légitimes du peuple palestinien Page 2



Séquestration, torture, enrôlement forcé...
L'enfer des camps de la honte à Tindouf dénoncé à Genève Page 3

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : Mohamed Benarbia

Prix: 4 DH

N°: 10454

Jeu 6 Mars 2025

Prévisions bienfaitantes Pluies et neiges au rendez-vous

Un répit bienvenu après des années de sécheresse



Page 4

En Toute Libé

Gouverner c'est prévoir ?



Par Mohamed Benarbia

Si le ciel le veut bien

Une dépression atmosphérique qui vous en fait éviter une autre. Vivement !

Vivement qu'il pleuve et qu'il neige, sinon, c'est la dépression tout court qui prendrait, à coup sûr, plus d'ampleur pour notre malheur à nous tous. C'est tout un peuple (mis à part, toutefois, ceux qui n'en font pas partie puisqu'ils n'ont pas le même genre de soucis) qui se trouve d'ores et déjà contraint de conjuguer le verbe « déprimer » à tous les temps. Depuis que ceux qui se sont arrangés, d'une manière ou d'une autre, pour s'emparer des urnes faisant miroiter monts et merveilles le temps d'une campagne. Et puis plus rien. Sinon une succession de ratages et une crise qui s'amplifie, de jour en jour. Le pauvre citoyen n'en finit pas d'accuser le coup au quotidien. Son pouvoir d'achat est de plus en plus mis à mal. Érodé. Sapé tout comme son moral.

Et pendant ce temps, ceux qui sont dans les affaires ou censés l'être, poussés par leur outrecuidance, sont là à commettre des déclarations aussi béates que farfelues vantant de soi-disant mérites et autres supposées performances. Alors que la réalité est là. Tête. Amère. Triste. Insoutenable.

Il n'en reste pas moins que dans leur fantasque confort, certains d'entre eux se surprennent, à l'insu de leur plein gré, à reconnaître leurs lamentables échecs. Non pas par acquit de conscience, mais plutôt pour se décharger de leurs fiascos au détriment de leurs alliés dans la gestion des affaires. Un stratagème vieux comme le temps. Trop classique. Ridicule même ! Le but n'est autre que de chercher à se projeter dans les prochaines élections. Les exemples illustrant cet « auto-déchirement » au sein d'une majorité se voulant homogène mais qui, à défaut, n'a de cesse de s'empêtrer dans un hégémonisme pathologique, ne manquent pas.

Et puis par moments, voire intempestivement, ce même gouvernement accouche de quelques recettes, histoire de chercher à colmater les brèches, sans toutefois avoir l'honnêteté d'admettre que l'initiative est essentiellement dictée par un échec consommé.

La toute dernière ? Une feuille de route pour lutter contre le chômage avec, comme budget alloué, quelque 15 milliards de dirhams, dans le cadre de leur stratégie au titre de l'année en cours. Et comme « ambition », passer de 13,3%, affligeant taux actuel au niveau national, à 9%. Sauf qu'il va falloir attendre pour cela 2030 !

Et ce n'est pas tout. Il y a bien une condition sine qua non : il faut absolument que le ciel veuille bien se faire particulièrement généreux pendant tout ce temps. Sinon, il ne faut s'attendre à rien.

Qui a dit que gouverner c'est prévoir ?

Ne pas le faire, rappelle-t-on, c'est courir à sa perte. La leur ou la nôtre ?

Au Sommet du Caire, Nasser Bourita réaffirme le soutien constant de Sa Majesté le Roi à toutes les initiatives en faveur des droits légitimes du peuple palestinien



Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a réitéré, mardi au Caire, le soutien constant de SM le Roi Mohammed VI à toutes les initiatives visant à permettre au peuple palestinien d'exercer ses droits légitimes.

Dans une déclaration à la presse en marge de la session extraordinaire du Conseil de la Ligue arabe, consacrée aux derniers développements de la question palestinienne, M. Bourita a affirmé que la vision de SM le Roi concernant la cause palestinienne a toujours été claire et trouve

son fondement dans des constantes, d'autant plus qu'elle est placée au même rang que la cause nationale du Royaume et que le Souverain soutient toutes les initiatives à même de garantir les droits légitimes du peuple palestinien.

Ce sommet se tient dans une conjoncture délicate, marquée par les répercussions de l'agression israélienne contre Gaza pendant près d'un an et demi de destructions et de tueries, mais aussi dans la foulée de l'annonce du cessez-le-feu, bien qu'il soit fragile, transgressé et confronté à plusieurs difficultés, a-t-il ajouté.

Il a, en outre, précisé que le sommet du

Caire se tient dans un contexte où une série d'idées et d'initiatives sur l'avenir de Gaza sont sur la table, alimentant une certaine confusion quant à la situation dans la région et ouvrant la voie à de nombreuses pressions.

A cet égard, le ministre a souligné que les paramètres de la position marocaine telle que définie par Sa Majesté le Roi reposent sur plusieurs points, précisant à cet égard que Gaza, tout comme la Cisjordanie, fait partie du territoire palestinien et qu'il revient donc au peuple palestinien de décider de son avenir.

Le ministre a expliqué que puisqu'il s'agit de territoires palestiniens, ce sont le peuple palestinien et l'Autorité palestinienne qui doivent avoir l'initiative d'en déterminer l'avenir, soulignant qu'avant d'arriver à la phase de la reconstruction, il est impératif de consolider le cessez-le-feu, de permettre l'acheminement de l'aide humanitaire, de passer aux étapes suivantes dans l'accord de cessez-le-feu et, enfin, de progresser vers une cessation durable des hostilités.

Relevant l'importance des aspects technique et financier de la reconstruction et de la réhabilitation à Gaza, M. Bourita a noté que cette opération doit se déployer dans le cadre d'une vision et d'un accompagnement politiques, assortis d'un engagement de tous les acteurs régionaux et palestiniens pour garantir son succès.

La réussite de la reconstruction est aussi tributaire de la projection d'un horizon politique, de l'arrêt des agressions et

des discours de haine, tout en faisant prévaloir la logique de paix, a poursuivi le ministre, affirmant que la combinaison de ces facteurs permettra d'atteindre les résultats escomptés de la reconstruction de Gaza.

Il a d'autre part fait observer que la situation à Gaza ne devrait aucunement détourner l'attention de ce qui se passe en Cisjordanie et à Al-Qods, rappelant la position constante de Sa Majesté le Roi, Président du Comité Al-Qods, en faveur de la préservation du statut juridique et historique de la Ville Sainte en tant que lieu de coexistence et de soutien à la résilience de ses habitants, particulièrement en ces circonstances difficiles.

A cet égard, il a souligné que le communiqué final du sommet extraordinaire met en valeur le rôle du Comité Al-Qods, présidé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, et se félicite de l'action de l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif.

Après avoir rappelé l'adoption par le sommet d'un plan de reconstruction et de réhabilitation présenté par l'Égypte, le ministre a affirmé qu'il est désormais nécessaire de passer à l'action, de convaincre les partenaires, de promouvoir ce plan et de mobiliser l'appui nécessaire pour sa mise en œuvre.

M. Bourita a, par ailleurs, signalé que sur Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Président du Comité Al-Qods, le Maroc a pris part aux travaux de la session extraordinaire du Conseil de la Ligue arabe.

Des représentants d'établissements de protection sociale à Al-Qods louent les initiatives de SM le Roi en soutien aux habitants de la Ville Sainte durant le Ramadan

Plusieurs représentants d'établissements de protection sociale à Al-Qods Acharif ont salué les initiatives importantes lancées sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Président du Comité Al Qods, pour alléger les souffrances des habitants de la Ville Sainte durant le mois sacré de Ramadan.

Dans des déclarations à la MAP à l'occasion de la distribution d'aides alimentaires (Iftar Ramadan) à 20 établissements de protection sociale dans le cadre du programme de soutien alimentaire de l'Agence Bayt Mal Al Qods Acharif au profit des habitants d'Al-Qods, les représentants de ces établissements se sont félicités des efforts déployés par l'Agence en vue de soutenir les catégories vulnérables de la Ville Sainte.

A cet égard, le directeur exécutif de l'Association caritative Wadi Al Joz, Diaa Al Hussein, a salué l'initiative de l'Agence Bayt Mal Al Qods Acharif de fournir des aides alimentaires aux familles et institutions sociales d'Al Qods, qualifiant cette action de "noble initiative" visant à soutenir les habitants d'Al Qods, particulièrement durant le mois de Ramadan.

M. Al Hussein a également loué la Haute Bienveillance dont Sa Majesté le Roi ne cesse d'entourer la population maqdessie, mettant en avant les multiples initiatives généreuses du Souverain au profit des habitants de la ville d'Al Qods Acharif, dont des programmes et des activités sociales variés ou des actions de soutien alimentaire destinées aux catégories démunies à l'occasion du mois sacré de Ramadan.

Pour sa part, la coordinatrice du Centre pour femmes "Al-Thawri Silwan", Sara Heidaf, a exprimé sa gratitude à Sa Majesté le Roi pour Son soutien constant et permanent à la résilience des habitants d'Al Qods. Elle a salué, à ce propos, les programmes et initiatives humanitaires "pionniers et louables" menés par l'Agence Bayt Mal Al Qods Acharif dans la Ville Sainte.

Le président de l'association "Nour" pour les malvoyants, a exprimé ses remerciements à Sa Majesté le Roi, président du Comité Al Qods, pour sa Haute Bienveillance en faveur des catégories vulnérables de la ville d'Al Qods, notamment les personnes à besoin spécifique, soulignant que les Initiatives Royales participent

grandement à alléger les souffrances de cette population.

Il a, à cette occasion, salué les efforts généreux de l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif, à l'occasion du mois sacré de Ramadan, par le biais du dispositif d'aide sociale destinée à la population d'Al Qods.

Bénéficiant à quelque 20 établissements sociaux, dont des orphelinats, des foyers d'accueil, des centres de soins spéciaux et cinq comités des quartiers de l'ancienne Ville, cette opération humanitaire destinée aux familles maqdessies nécessiteuses, consiste en la distribution de 22 types de denrées alimentaires les plus

consommées.

Cette action de solidarité, lancée en présence du directeur chargé de la gestion de l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif, Mohamed Salem Cherkaoui, du président de l'Association marocaine d'appui à la reconstruction en Palestine, Mohamed Jamal Bouzidi, de personnalités religieuses et sociales maqdessies ainsi que de représentants d'établissements bénéficiaires, s'inscrit dans le cadre du programme d'aide sociale de l'Agence durant le mois de Ramadan au profit des catégories les plus vulnérables parmi les habitants d'Al Qods.

Le Sommet arabe extraordinaire met en avant le rôle du Comité Al-Qods présidé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI

Le Sommet arabe extraordinaire, tenu mardi au Caire, a mis en avant le rôle du Comité Al-Qods, présidé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, et de l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif, bras exécutif du Comité Al-Qods.

Cette position a été affirmée dans la déclaration du Caire adoptée à l'issue des travaux de ce Sommet qui s'est tenu en Égypte sur les derniers développements de la question palestinienne, après concertation avec le Royaume de Bahreïn, qui assure la présidence actuelle du Conseil de la Ligue des États arabes au niveau du Sommet, ainsi qu'avec le Secrétariat général de la Ligue et les États arabes.

Séquestration, torture, enrôlement forcé...

L'enfer des camps de la honte dénoncé à Genève

L'ONU appelée à enquêter sur la situation dramatique des séquestrés à Tindouf



Lors de la 58^e session du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies, une litanie de violations des droits humains a été mise en lumière concernant la situation des Sahraouis vivant dans les camps de Tindouf, en Algérie. D'anciens détenus, des ONG et des experts internationaux ont dressé un tableau glaçant de répressions systématiques exercées par les pantins du polissario, avec la complaisance des autorités algériennes.

Devant le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU à Genève, les dénonciations se sont multipliées, dressant une liste accablante de violations graves : exécutions extrajudiciaires, disparitions forcées, torture, esclavage moderne, enrôlement d'enfants, et répression brutale des libertés fondamentales. La gravité des témoignages a fait de cette session un moment charnière pour la reconnaissance de la détresse des séquestrés dans les camps de la honte.

Parmi les voix les plus poignantes, Le-maadla Mohamed Salem Zrug, réfugiée et représentante du Réseau africain pour le développement, la gouvernance et les droits humains (RADHEG), a livré un récit terrifiant. Elle a exposé les souffrances indicibles infligées aux Sahraouis dans les camps : enlèvements, torture, exécutions sommaires et enrôlement forcé d'enfants dans des camps d'entraînement militaire. Selon elle, ces crimes sont perpétrés en toute impunité, sous la protection des autorités algériennes.

Si les adultes subissent un régime de peur et de répression, la situation des enfants sahraouis dans les camps de Tindouf constitue, quant à elle, une autre facette glaçante de cette réalité insoutenable. Judit Segara Casasepare, de l'ONG CIRAC, a pointé du doigt le programme « Vacances en paix

», qui prétend offrir aux enfants sahraouis des séjours humanitaires à l'étranger. Derrière cette initiative se cacherait, selon les intervenants, un vaste système d'endoctrinement et de trafic d'enfants, privés de toute garantie de retour.

Abdelwahab Gain, président de l'ONG Africa Culture International, a corroboré ces accusations en soulignant que l'exploitation des enfants sahraouis était une pratique récurrente. Il a appelé la communauté internationale à éradiquer ces abus et à garantir aux enfants sahraouis le droit fondamental à une enfance sans exploitation ni violence.

Au-delà des abus infligés aux enfants, la répression exercée sur l'ensemble des séquestrés ne cesse de s'amplifier. El Fadel Braïka, ancien détenu sahraoui et représentant de l'ONG Il Cenacollo, a livré un témoignage poignant sur les prisons secrètes du polissario. Il a évoqué la terreur régnant dans ces camps, entre disparitions forcées et tortures systématiques.

Le contrôle des autorités algériennes sur les camps de Tindouf s'accompagne d'une politique de censure absolue, interdisant toute tentative de contestation. Selon plusieurs organisations internationales, l'Algérie empêche l'accès des observateurs aux camps, dissimulant ainsi la véritable ampleur des abus commis.

Face à ces révélations alarmantes, un appel pressant a été lancé à la communauté internationale. Les ONG et les témoins présents à Genève ont exhorté l'ONU à enquêter sur ces violations et à exiger des responsabilités de l'Algérie. L'accès des organisations humanitaires aux camps de Tindouf est une nécessité impérieuse pour garantir la protection des séquestrés et briser le cycle de l'impunité.

Alors que le silence entoure trop souvent le drame des séquestrés, l'émergence de ces témoignages devant une instance internationale de premier plan constitue une lueur d'espoir. Mais l'espoir, seul, ne suffit pas. Il est désormais du ressort des Nations unies

et des gouvernements influents d'agir concrètement pour mettre fin à ces atrocités. L'histoire jugera la réaction de la communauté internationale face à ce drame humain insoutenable.

Mehdi Ouassat

Appel au recensement des populations séquestrées dans les camps de Tindouf et à leur garantir le droit de retour à la mère patrie

L'activiste de défense des droits de l'Homme en Afrique, Laura De las Nieves Gomez Perez, a appelé, mardi à Genève, à un recensement complet des populations séquestrées dans les camps de Tindouf et plaidé pour faciliter leur retour volontaire dans leur pays d'origine, le Maroc.

Intervenant lors de la 58^e session du Conseil des droits de l'Homme (CDH), Mme Gomez Perez a passé en revue la crise "particulièrement alarmante" des réfugiés dans plusieurs zones de conflit en Afrique, évoquant notamment la situation des populations sahraouies séquestrées par le polissario dans les camps de Tindouf.

"Ces personnes endurent de graves difficultés et sont confrontées à des obstacles importants pour accéder à leurs droits sociaux, économiques et culturels fondamentaux", a-t-elle affirmé dans le cadre de l'interaction avec le rapport du Haut-commissaire des droits de l'Homme.

Selon la militante, les défis auxquels ces populations font face sont aggravés par l'instabilité et la violence, ce qui les laisse dans un besoin urgent de soutien et d'intervention. A la lumière de cette situation critique, l'ONG a exhorté le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) à procéder à un recensement complet des populations séquestrées dans les camps de Tindouf.

Un tel effort, a-t-elle ajouté, fournira des données essentielles pour informer et adapter efficacement les programmes d'assistance.

Le Réseau a également plaidé pour la reconnaissance et l'application du droit au retour de tous les Sahraouis des camps de Tindouf, précisant qu'il est essentiel de faciliter leur retour volontaire et en toute sécurité dans leur pays d'origine, le Maroc, tout en veillant à ce que leurs droits soient respectés et défendus.

Enfin, l'ONG a appelé à des mesures efficaces pour mettre fin aux violations des droits de l'Homme commises par les groupes armés non étatiques, en particulier dans les camps de Tindouf, soulignant le devoir moral de défendre les droits des populations séquestrées et d'améliorer leurs conditions de vie.

Prévisions bienfaitantes

Pluies et neiges au rendez-vous

Un répit bienvenu après des années de sécheresse



Le Maroc est actuellement sous l'influence d'une dépression atmosphérique active, qui engendre des conditions météorologiques marquées par une baisse significative des températures, des précipitations généralisées, des orages, ainsi que des chutes de neige sur les reliefs. Cette situation, qui devrait durer jusqu'à dimanche, est le résultat d'une opposition entre des masses d'air froid d'origine polaire et des masses d'air plus humides et tempérées, entraînant une instabilité accrue, indique dans un communiqué la Direction générale de la météorologie.

Nature de la perturbation météorologique

L'événement en cours est provoqué par une dépression atmosphérique affectant aussi bien la surface que les couches supérieures de l'atmosphère. Ce type de système entraîne un renforcement de l'instabilité atmosphérique, favorisant la formation d'orages et de précipitations intenses; une intrusion d'air froid, provoquant une chute des températures et des chutes de neige à partir de 1.700 mètres d'altitude et des vents perturbateurs, susceptibles d'accroître les effets de la baisse des températures et de favoriser le transport de l'humidité vers l'intérieur du pays.

Les prévisions indiquent des précipitations entre 20 et 30 mm, accompagnées de grêle et d'orages, particulièrement dans les régions de Figuig, Errachidia, Midelt et Tanger. En ce qui concerne la neige, les

cumuls prévus varient entre 5 et 30 cm, affectant principalement les provinces montagneuses comme Azilal, Béni Mellal, Midelt, Tinghir et Ouarzazate, avec des accumulations moindres à Ifrane, Boulemane, Taroudant et Chichaoua.

Conséquences climatiques et hydrologiques

Ce type de perturbation a des impacts hydrologiques positifs en contribuant à recharger les nappes phréatiques et les barrages, particulièrement après plusieurs années de sécheresse récurrente au Maroc, affirment plusieurs climatologues. Toutefois, nuancent-ils, l'intensité des précipitations orageuses et la présence de grêle peuvent entraîner des risques d'inondations locales, notamment dans les zones arides où les sols absorbent difficilement l'eau.

Sur le plan climatique, cette situation s'inscrit dans un hiver plus dynamique que les précédents, ce qui pourrait être bénéfique pour briser la tendance aux sécheresses récurrentes observées ces dernières années au Maroc, ajoutent-ils.

Perspectives et évolution

Les jours à venir dépendront de la trajectoire et de l'intensité de cette dépression, poursuivent les experts. Si celle-ci persiste, le Maroc pourrait continuer à bénéficier de précipitations supplémentaires, ce qui serait une opportunité pour renforcer les ressources en eau et améliorer la

couverture neigeuse sur les reliefs. Cependant, une instabilité prolongée pourrait aussi générer des risques d'érosion, de crues soudaines et de perturbations des activités économiques, notamment dans l'agriculture et le transport.

A noter, cependant, que bien que cette dépression atmosphérique apporte des précipitations nécessaires à un pays confronté à une sécheresse persistante, elle présente également des risques météorologiques qu'il convient de surveiller attentivement, notamment en matière de gestion des ressources hydriques et de protection contre les phénomènes extrêmes, expliquent les climatologues.

L'impact de la sécheresse sur le Maroc et l'importance des précipitations

A rappeler que le Maroc fait face depuis plusieurs années à une sécheresse chronique, marquée par une baisse significative des précipitations et une pression croissante sur les ressources en eau. Ce phénomène est accentué par le changement climatique, qui entraîne une augmentation des températures et une variabilité accrue des précipitations. L'impact de la sécheresse se ressent dans plusieurs secteurs clés du pays, notamment l'agriculture, les ressources hydriques, l'écosystème et l'économie. La sécheresse prolongée a entraîné une baisse critique du niveau des barrages, avec des taux de remplissage atteignant des niveaux historiquement bas. Ainsi qu'un épuisement

des nappes phréatiques, accentué par l'irrigation intensive et l'augmentation de la demande en eau potable.

La sécheresse affecte également la biodiversité. Le manque d'eau entraîne un assèchement des zones humides, essentielles pour la faune et la flore locales, et une déforestation accrue, les arbres souffrant du stress hydrique et les populations recourant davantage au bois de chauffage. Sans parler d'une désertification accélérée, notamment dans les régions du sud et du centre du pays.

L'importance d'une nouvelle politique de gestion

Si les pluies sont cruciales pour réduire l'impact de la sécheresse et restaurer les ressources naturelles, notent les experts, elles doivent être gérées de manière efficace pour éviter le gaspillage et les inondations. Une meilleure politique de gestion de l'eau, combinée à une transition vers une agriculture plus durable et une diversification des ressources hydriques (dessalement, recyclage des eaux usées, irrigation efficiente), est nécessaire pour renforcer la résilience du Maroc face aux épisodes de sécheresse récurrents, expliquent-ils. Et de conclure que « l'avenir hydrique du pays dépendra donc de la capacité à stocker et à utiliser efficacement l'eau, ainsi que des efforts pour atténuer le changement climatique et adapter les pratiques agricoles aux nouvelles réalités environnementales ».

Hassan Benteleb

L'Association Tahadi plaide pour une médiation familiale indépendante et efficace



L'Association Tahadi pour l'égalité et la citoyenneté a récemment organisé à Casablanca un colloque national intitulé «La médiation familiale Vers un modèle au service de la stabilité de la famille marocaine».

Cette initiative vise à interagir avec les propositions de l'Instance chargée de la révision du Code de la famille, notamment

sa cinquième recommandation suggérant la mise en place d'une instance non judiciaire de réconciliation et de médiation. Jusqu'à présent, cette procédure était principalement requise dans des cas autres que le divorce par consentement mutuel. Sa mission se limitait alors à tenter de réconcilier les époux et à les sensibiliser aux conséquences négatives du divorce.

L'Association Tahadi pour l'égalité et

la citoyenneté cherche, d'une part, à approfondir la réflexion et la concertation entre experts et professionnels sur la médiation familiale en tant que mécanisme efficace ayant fait ses preuves à l'échelle internationale pour résoudre les conflits familiaux. Afin de préserver la pérennité de la famille marocaine, pilier fondamental de la société, il est essentiel de mieux définir les missions de la médiation et son rôle dans

le futur Code de la famille.

D'autre part, il s'agira de mettre l'accent sur la méthodologie de mise en œuvre de la médiation, comme exposé dans le mémorandum de l'association présenté à l'Instance chargée de la révision du Code de la famille. L'examen minutieux de la dimension non judiciaire de la médiation familiale est essentiel, car cette approche, en complément du rôle des instances judiciaires, pourrait contribuer à la résolution des conflits familiaux naissants tout en tenant compte des spécificités des cas présentés. Le dialogue constructif et l'écoute sont des éléments clés pour appréhender les problèmes familiaux et tenter une réconciliation en dehors du cadre judiciaire, des procédures et des délais légaux. Ces contraintes peuvent parfois entraver l'efficacité du processus, comme en témoigne la pratique actuelle de la réconciliation prévue par le Code de la famille en vigueur, qui présente certaines lacunes.

Le colloque national ambitionne ainsi d'explorer les conditions nécessaires à l'instauration d'un cadre juridique optimal pour la médiation familiale au Maroc. Il s'agira d'une profession indépendante des métiers juridiques et judiciaires, à l'image de ce qui est déjà institutionnalisé dans plusieurs autres pays. En s'inspirant de ces expériences, le colloque vise à produire des conclusions et des recommandations qui seront transmises aux institutions concernées par l'élaboration du futur Code de la famille, à l'instar de la note détaillée déjà soumise par l'association sur les principaux axes de la révision du Code de la famille.

H.T

Maroc-Espagne : Signature à Madrid d'une déclaration d'intention conjointe dans le domaine de la justice

Le Maroc et l'Espagne ont signé, mardi à Madrid, une déclaration d'intention conjointe définissant les axes stratégiques de la coopération entre les deux pays dans le domaine de la justice, à l'aune de l'organisation de la Coupe du monde 2030.

Paraphée par le ministre de la Justice, Abdellatif Ouahbi, en visite officielle en Espagne, et son homologue espagnol Félix Bolaños García, cette déclaration d'intention porte notamment sur le renforcement de la lutte contre la criminalité transfrontalière, par l'intensification de la coopération judiciaire pour faire face aux défis posés par la criminalité organisée, notamment à travers un échange accru d'informations et d'expériences dans le domaine judiciaire, indique un communiqué du ministère de la Justice.

Elle porte aussi sur l'optimisation de la coopération judiciaire existante, par la valorisation des mécanismes existants et leur adaptation aux exigences liées à l'organisation de la Coupe du monde 2030, à travers le partage des meilleures pratiques, en plus de la consolidation des commissions mixtes, par une organisa-

tion régulière des commissions prévues dans les conventions d'entraide judiciaire civile et pénale, afin de garantir une coopération fluide et efficace, dans la continuité des discussions entamées à Madrid en avril 2024.

Il s'agit aussi de la modernisation du système judiciaire, en accélérant la transformation numérique du secteur judiciaire, en améliorant l'accès à la justice, en promouvant des modes alternatifs de règlement des litiges et en renforçant les dispositifs de gestion des affaires transfrontalières.

Les deux responsables ont réaffirmé, à cette occasion, leur attachement aux relations amicales et à la coopération constructive entre leurs pays, illustrées par la signature et la mise en œuvre de plusieurs conventions de coopération judiciaire internationale.

Ils ont également souligné l'importance stratégique de cette collaboration dans la réussite de l'organisation de la Coupe du Monde 2030, mettant en avant le rôle essentiel d'un système judiciaire modernisé et efficace pour garantir la sécurité juridique et le bon déroulement

des événements internationaux.

Dans cette perspective, et en prenant en compte la nature trilatérale de cet événement sportif, les ministres ont réitéré leur engagement à approfondir leur coopération à travers des accords spécifiques. Les deux ministres ont convenu aussi de la création d'une Commission mixte de justice regroupant le Maroc, l'Espagne et le Portugal.

Cette commission aura pour mission d'élaborer un cadre spécial de coopération judiciaire entre les trois pays, en vue d'accompagner les préparatifs de la Coupe du monde 2030 à travers la mise en place de plans d'action et de programmes spécifiques.

Ceux-ci viseront notamment à assurer un environnement judiciaire robuste et adapté aux défis sécuritaires et juridiques liés à l'organisation d'un tel événement international.

La visite de M. Ouahbi à son homologue espagnol s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations historiques de coopération bilatérale entre le Royaume du Maroc et le Royaume d'Espagne.

Il était accompagné de l'ambassadrice du Royaume du Maroc en Espagne, de l'ambassadeur du Royaume d'Espagne au Maroc, ainsi que de hauts responsables du ministère de la Justice marocain, notamment la directrice de la coopération et de la communication et le directeur des affaires pénales, des grâces et de l'observation de la criminalité.

Cette rencontre a permis d'évaluer les avancées de la coopération juridique et judiciaire entre les deux pays, d'explorer de nouvelles perspectives de partenariat et d'échanger sur des questions d'intérêt commun.

Une attention particulière a été accordée à l'importance du renforcement des mécanismes de coopération judiciaire et juridique afin de garantir un cadre sécurisé et efficace pour l'organisation conjointe de la Coupe du monde 2030.

Les deux parties ont reconnu le rôle fondamental d'une coopération judiciaire renforcée dans la sécurisation et la réussite de cet événement international d'envergure.

Réseau de diffamation et de cyber-extorsion s'activant depuis le Canada

Le parquet dévoile les derniers développements des poursuites à l'encontre des mis en cause

Société



Le parquet près le Tribunal correctionnel de première instance d'Aïn Sbaâ à Casablanca a dévoilé, mardi, les derniers développements au sujet de l'affaire de poursuite de cinq individus soupçonnés d'implication dans des actes criminels punis par la loi, dont le principal suspect se trouve en état de fuite à l'étranger, plus précisément au Canada.

Le substitut du procureur du Roi près cette juridiction, Jamal Lahrour, a indiqué, lors d'une conférence de presse à Casablanca, qu'"en lien avec ce sujet, la Brigade nationale de la police judiciaire (BNPJ) à Casablanca avait déféré, en date du 01/03/2025 devant ce parquet, cinq personnes dont une fille mineure âgée de près 15 ans, suite à une plainte déposée par une femme victime, elle et sa famille, de diffamation, de menaces et d'extorsion via des applications de messagerie instantanée (WhatsApp)".

Suite à cette plainte, le parquet a ordonné l'ouverture d'une enquête judiciaire confiée à la BNPJ, a-t-il ajouté, notant que cette dernière a procédé à la collecte des preuves matérielles et techniques prouvant concrètement l'implication par participation des mis en cause aux actes criminels que le principal suspect a commis et continue de commettre, sachant que ce dernier, en état de fuite à l'étranger, entretient des liens de parenté avec eux.

Les mis en cause ont fourni les moyens ayant aidé le principal suspect à perpétrer et faciliter la commission de ces actes criminels, en mettant à sa disposition des cartes SIM marocaines et leurs codes PIN, utilisés pour créer et installer des applications sur les réseaux sociaux, notamment le numéro de téléphone qu'il a utilisé pour menacer la plaignante, un fait avéré par les expertises techniques réalisées sur les téléphones saisis.

Ils ont demandé au suspect principal de soulever plusieurs affaires en cours devant la justice, comme ils ont perçu des virements de la part des victimes de diffamation et d'extorsion, outre l'aide qu'ils ont apportée au principal suspect dans le montage et l'édition de plusieurs vidéos diffusées sur les réseaux sociaux, a précisé le substitut.

Concernant la mineure, les investigations techniques effectuées par la BNPJ montrent que le numéro utilisé pour menacer la plaignante avait déjà été installé sur le téléphone de la jeune fille, de même que le support en plastique de la carte SIM du numéro objet de l'enquête a été retrouvé dans sa chambre à coucher au même titre que cinq autres supports d'autres numéros de téléphone.

La mineure avait aussi reconnu, lors de son audition dans le cadre d'un procès-verbal en présence de son tuteur légal, avoir effectivement installé sur son téléphone des numéros d'appel utilisés par le principal suspect pour l'activation et la création de comptes WhatsApp ou sur les réseaux sociaux en vue de les utiliser à des fins d'extorsion, de diffamation, de menaces et d'autres actes criminels.

Dans le souci de préserver l'intérêt supérieur de la mineure et conformément aux dispositions juridiques en vigueur, la jeune fille en question a été déférée devant le juge des mineurs, qui a décidé son placement dans un centre pour protection de l'enfance.

Suite à quoi, le parquet a décidé de poursuivre les cinq mis en cause pour complicité d'outrage à une instance

constitutionnelle et à un corps organisé, de diffusion et de publication d'allégations et de faits mensongers pour atteinte à la vie privée d'autrui et diffamation, ainsi que de participation au délit de menaces. L'un des prévenus est poursuivi également pour outrage à un avocat lors de l'exercice de ses fonctions, a expliqué M. Lahrour.

Tous les mis en cause ont été déférés en état d'arrestation devant le tribunal, afin qu'ils soient jugés conformément à la loi, au vu de la gravité des actes commis.

Ces personnes avaient bénéficié, au moment de leur arrestation et lors de leur comparution devant ce Parquet, de toutes les garanties de procédure prévues par la loi, dont le droit de faire appel à un avocat lors de l'interrogatoire, a rappelé le substitut.

Tout en informant l'opinion publique des faits précités, M. Lahrour a fait savoir qu'un groupe supplémentaire d'individus a comparu ce mardi devant le parquet pour son implication présumée dans les crimes de diffamation et d'extorsion.

Par conséquent, il a été décidé de poursuivre l'un des suspects pour délit d'outrage à un corps organisé, de diffusion et de publication d'allégations et de faits mensongers pour atteinte à la vie privée d'autrui et diffamation ainsi que pour participation.

La plainte contre les autres suspects a été classée sans suite, a relevé le substitut, ajoutant que l'enquête est toujours en cours en vue de l'interpellation des autres individus impliqués dans les actes criminels susmentionnés.

Accros au jogging

Ces Casablancais qui tentent de concilier sport et jeûne

Munis de leurs incontournables écouteurs, leurs smartwatches ou bercés simplement par le rythme familier des vagues, les Casablancais n'hésitent pas à braver le froid littoral ou ce creux à l'estomac de fin de journée pour courir le long de la Corniche d'Aïn Diab.

En groupe, en couple ou en solitaire, les adeptes de footing ou de vélo sont nombreux à défiler le long de la promenade atlantique de la métropole, particulièrement les dernières heures avant la rupture du jeûne. Avec ses pistes cyclables et ses équipements en plein air, la corniche leur offre un cadre idéal à la pratique de leurs sports préférés.

Mais en plein Ramadan, synonyme de jeûne, d'abstinence et de "batterie faible", ces sportifs amateurs sauront-ils maintenir la cadence?

Interpellés par la MAP, les réponses de ces joggeurs diffèrent. Certains, sûrs d'eux, ambitionnent de poursuivre leur routine sportive "un jour sur deux" d'avant Ramadan, optant pour une activité physique une heure avant la rupture du jeûne.

D'autres, aux prétentions plus modestes, estiment que le Ramadan est un moment de "repos", où le manque d'énergie empêche toute activité physique intense.

Pour le médecin du sport et nutritionniste, Mariam Ziani, la pratique du sport pendant le Ramadan n'est pas une mauvaise idée en soi, loin de là. Toutefois, certaines précautions doivent être prises.

"Faire du sport est toujours une très bonne idée. Cependant, il faut une bonne hygiène alimentaire et bien dormir le soir, avec sept heures de sommeil au mini-

mum", a expliqué Dr Ziani. Une bonne hydratation est indispensable tout au long de la période de rupture du jeûne, a-t-elle souligné.

S'agissant de l'heure de l'activité physique, la médecin recommande soit une heure avant la rupture du jeûne, soit deux heures après.

"Quand on choisit de faire du sport après la rupture du jeûne, il est essentiel de prendre en considération l'alimentation", a-t-elle précisé, préconisant des repas "équilibrés et pas trop gras".

"Faire du sport deux heures après avoir mangé trop gras conduit à des troubles digestifs", a prévenu le nutritionniste. Elle a également recommandé de favoriser une activité physique modérée et pas très intense avant le jeûne, notamment de la cardio ou des exercices fractionnés, pour éviter tout risque de blessure due à

la déshydratation.

Pour les activités intenses, il vaut mieux les faire deux heures après la rupture du jeûne. Quant aux personnes qui ne font pas de sport et qui souhaitent s'y mettre pendant le Ramadan, la médecin préconise de respecter le principe de "progressivité", en commençant "doucement par de la marche et des petits renforcements".

Enfin, pour les personnes ayant des antécédents de tabagisme ou de stress, il est recommandé d'éviter les activités intenses pendant le Ramadan qui les exposent à des risques cardio-vasculaires.

En somme, "alimentation, sommeil et hydratation", tels sont les principes cardinaux à respecter pour les amateurs de sport pendant le Ramadan.

Par Farouq El Alami
(MAP)

Crédit bancaire

L'encours augmente à

1.134,7 MMDH à fin janvier

L'encours du crédit bancaire s'est établi à 1.134,7 milliards de dirhams (MMDH) à fin janvier, en hausse annuelle de 4,1%, selon Bank Al-Maghrib (BAM).

Cet encours se répartit sur les agents non financiers avec 946,1 MMDH et les agents financiers (188,6 MMDH), précise BAM dans son récent tableau de bord "Crédits-Dépôts bancaires".

Les concours aux entreprises non financières privées ont marqué une progression annuelle de 1,2%. Cette évolution résulte essentiellement de la hausse de 8,4% des crédits à l'équipement et de 7,5% des prêts à la promotion immobilière. En revanche, les facilités de trésorerie ont enregistré un repli de 3,3%.

Selon l'enquête sur les conditions d'octroi de crédit au titre du quatrième trimestre 2024 (T4-2024), les critères d'octroi auraient été assouplis pour les crédits de trésorerie et à l'équipement et durcis pour les prêts à la promotion immobilière.

Ces constats sont valables aussi bien pour les prêts accordés aux très petites, petites et moyennes entreprises (TPME) que pour ceux aux grandes entreprises (GE), rapporte la MAP.

Pour ce qui est de la demande, les banques déclarent une hausse pour tous les objets de crédit et pour toutes les tailles d'entreprises, GE et TPME.

L'enquête de conjoncture de BAM indique que l'accès au financement bancaire, au T4-2024, a été jugé "normal" par 75% des industriels et "difficile" par 16% d'entre eux. En outre, le coût du crédit aurait été en stagnation selon 87% des entreprises et en baisse selon 10%.

Au T4-2024, les taux appliqués aux nouveaux crédits se sont situés à 5,26%, en recul de 7 points de base comparé au trimestre précédent. Ils se sont établis à 5,08% pour les GE et à 5,70% pour les TPME.

Concernant les crédits accordés aux ménages, ils ont enregistré une hausse annuelle de 2%, en lien principalement avec la hausse de 1,9% des prêts à l'habitat et de 1,8% de ceux à la consommation.

Le financement participatif destiné à l'habitat, sous forme notamment de Mourabaha immobilière, a poursuivi sa progression et s'est établi à 25,1 MMDH après 21,8 MMDH une année auparavant.

Au T4-2024, les banques indiquent des critères d'octroi assouplis aussi bien pour les prêts à l'habitat que pour ceux à la consommation. Pour la demande, elle aurait augmenté, tant pour les prêts à la consommation que pour ceux à l'habitat.

Pour ce qui est des taux appliqués aux nouveaux crédits, ils ressortent, au T4-2024, globalement en baisse à 5,80% en comparaison avec trimestre précédent, recouvrant un repli de 7 points de base à 6,99% pour les crédits à la consommation et une quasi-stagnation à 4,75% pour les prêts à l'habitat.

Morocco Blockchain & Cryptocurrencies Days

Une plongée au cœur de l'avenir numérique

L'Institut national des postes et télécommunications (INPT) a récemment accueilli la première édition des Morocco Blockchain & Cryptocurrencies Days, un événement d'envergure dédié aux transformations majeures induites par la blockchain et les cryptomonnaies.

Réunissant experts internationaux, entrepreneurs, décideurs politiques et universitaires, cette rencontre visait à explorer les opportunités et défis liés à ces technologies émergentes.

Pendant trois jours, les débats ont mis en lumière le rôle crucial de la blockchain dans divers secteurs stratégiques tels que la finance, la logistique et les services publics. En garantissant une meilleure transparence, efficacité et confiance, cette technologie s'impose comme un levier incontournable de transformation numérique au Maroc.

Les discussions ont également porté sur les cryptomonnaies et leur impact sur l'économie nationale. L'accent a été mis sur leur potentiel à redéfinir le paysage financier, en facilitant les paiements sécurisés, en favorisant l'inclusion financière et en accélérant les transactions transfrontalières.

Afin d'offrir une expérience complète et interactive, l'événement s'est structuré autour de trois journées thématiques : une compétition Capture The Flag dédiée à la cybersécurité et à la sécurité blockchain, où les participants ont démontré leur expertise technique ; des conférences et des panels de discussions animés par des spécialistes, abordant les avancées technologiques, les défis réglementaires et les perspectives d'évolution ;



et des ateliers et formations pratiques destinés à renforcer les compétences des participants, à travers des sessions encadrées par des experts du domaine.

Au-delà des échanges techniques, l'événement a également offert un espace de dialogue avec les représentants gouvernementaux. L'un des enjeux majeurs soulevés concernait l'intégration de la blockchain dans l'administration publique et la gouvernance. L'objectif est d'identifier des stratégies efficaces pour tirer pleine-

ment parti de cette technologie, tout en assurant un cadre réglementaire adapté à son développement au Maroc. Avec cette première édition réussie, les Morocco Blockchain & Cryptocurrencies Days s'affirment comme une plateforme incontournable d'échange et d'innovation. En réunissant les principaux acteurs du secteur, cet événement marque une avancée significative vers l'adoption et la régulation des technologies blockchain et cryptographiques au Maroc.

H.T

Internet : Un taux de pénétration record de 109,2% en 2024

Le marché internet a enregistré un net rebond de son activité avec une hausse de 5% à fin 2024, pour atteindre 40,2 millions d'abonnés, portant ainsi le taux de pénétration annuel à un niveau record de 109,2%, selon la Direction des études et des

prévisions financières (DEPF).

Ce taux de pénétration intervient après 103,4% enregistrée un an auparavant et 71,3% à la clôture de l'année 2019, précise la DEPF dans sa récente note de conjoncture.

S'agissant du parc de la

téléphonie mobile, il a avoisiné les 58,3 millions d'abonnés, en consolidation de 4,3%, après une hausse de 5,6% il y a une année, fait savoir la même source.

Cette évolution s'est traduite par un taux de pénétration record de l'ordre de

158,3%, après 150,9% l'année précédente et 131,1% à fin 2019, rapporte la MAP.

Du côté du parc de la téléphonie fixe, son niveau s'est amélioré de 5,7% au terme de l'année 2024, après une augmentation de 8,7% un an plus tôt.

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Éducation Nationale
 des Suppléants & des sports



ⴰⵎⵓⵔⴰⵏ ⴰⵎⵓⵔⴰⵏ
 ⴰⵎⵓⵔⴰⵏ ⴰⵎⵓⵔⴰⵏ ⴰⵎⵓⵔⴰⵏ
 ⴰⵎⵓⵔⴰⵏ ⴰⵎⵓⵔⴰⵏ ⴰⵎⵓⵔⴰⵏ

Académie Régionale de Formation et de l'Éducation
 Marrakech – Safi
Lycée Qualifiant Mohamed VI
Programme prévisionnel triennal

Maître d'ouvrage : Lycée Qualifiant Mohamed VI
 Année budgétaire (N) : 2025

Le programme prévisionnel des marchés que le Lycée Qualifiant Mohamed VI envisage de lancer pour l'année budgétaire 2025 et les deux années suivantes 2026 et 2027 est présenté ci-après :

a) Prestations de travaux

Année budgétaire 2025

| N° | Objet ⁰¹ | Lieu d'exécution | Estimation prévisionnelle | Mode de passation | Mois de publication | Observation ⁰² |
|----|---------------------|------------------|---------------------------|-------------------|---------------------|---------------------------|
| 1 | | | | | | |
| 2 | | | NEANT | | | |
| n | | | | | | |

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2026

| N° | Objet ⁰¹ | Lieu d'exécution |
|----|---------------------|------------------|
| 1 | | |
| 2 | | NEANT |
| n | | |

Année budgétaire 2027

| N° | Objet ⁰¹ | Lieu d'exécution |
|----|---------------------|------------------|
| 1 | | |
| 2 | | NEANT |
| n | | |

b) Prestations de fournitures

Année budgétaire 2025

| N° | Objet ⁰¹ | Estimation prévisionnelle | Lieu de livraison | Mode de passation | Mois de publication | Observation ⁰² |
|----|---------------------|---------------------------|-------------------|-------------------|---------------------|---------------------------|
| 1 | | | | | | |
| 2 | | | NEANT | | | |
| n | | | | | | |

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2026

| N° | Objet | Lieu d'exécution |
|----|-------|------------------|
| 1 | | |
| 2 | | NEANT |
| n | | |

Année budgétaire 2027

| N° | Objet | Lieu d'exécution |
|----|-------|------------------|
| 1 | | |
| 2 | | NEANT |
| n | | |

c) Prestations de services

Année budgétaire 2025

| N° | Objet | Estimation prévisionnelle | Lieu d'exécution | Mode de passation | Période | Observation |
|----|--|---------------------------|-------------------------|-------------------|----------------------------|-------------|
| 1 | Les prestations de service de gardiennage et de surveillance du Lycée Qualifiant Mohamed VI de Marrakech, en lot unique. | 348 219,34 Dhs | Lycée qualifiant Med VI | Marché négociable | de avril 2025 au mars 2028 | |
| 2 | Les prestations d'entretien et de nettoyage des bâtiments et locaux du Lycée Qualifiant Mohamed VI, en lot unique. | 399 648,342 Dhs | Lycée qualifiant Med VI | Marché négociable | de juin 2025 au mai 2028 | |

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2026

| N° | Objet | Lieu d'exécution |
|----|---|-------------------------|
| 1 | LA PRESTATION DE RESTAURATION AU PROFIT DES RÉSIDENTS DE L'INTERNAT DU LYCÉE QUALIFIANT (ORCHENIQUE) MOHAMED VI RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE MARRAKECH EN LOT ENQUÊTE. | Lycée qualifiant Med VI |

Année budgétaire 2027

| N° | Objet | Lieu d'exécution |
|----|-------|------------------|
| 1 | | |
| 2 | | NEANT |
| n | | |

N° 1168/PA

ⵜⴰⵎⴰⵣⵓⵔⴰⵏ
 ⵜⴰⵎⴰⵣⵓⵔⴰⵏ

إعلان
عن إجراء امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2025

بناء على الظهير الشريف رقم : 1.58.008 بتاريخ 4 شوال 1377 (24 فبراير 1958) بمثابة النظام الأساسي العام للوظيفة العمومية كما وقع تغييره وتتميمه.

بناء على الظهير الشريف رقم 1.15.85 صادر في 20 رمضان 1436 (07 يوليوز 2015) بتفويض القانون التنظيمي رقم 113.14 المتعلق بالجماعات.

بناء على المرسوم رقم 2.77.738 بتاريخ 13 شوال 1397 (27 شتنبر 1977) بمثابة تنظيم الأساسي الخاص بموظفي الجماعات كما وقع تغييره وتتميمه.

بناء على المرسوم الملكي رقم 67-401 مزورخ في 22 يونيو 1967 بمن نظام عام للتعاقدات والامتيازات الخاصة بولوج أسلاك و درجات و مناصب الإدارات العمومية حجباً و رفع تغييره و تتميمه.

بناء على المرسوم رقم 403-2-04 الصادر في 29 شوال 1426 (2 دجنبر 2005) المتعلق بتحديد شروط ترفيع موظفي الدولة في الدرجة و الإطرار.

بناء على المرسوم رقم 451-17-2 الصادر في 23 نونبر 2017 بمن نظام المحاسبة العمومية للجماعات و مؤسسات التعاون بين الجماعات.

و بناء على القرارات الصادرة بتحديد إجراءات تنظيم لمتحان الكفاءة المهنية لولوج مختلف الدرجات.

بطعن

رئيس جماعة أولاد يعيش أنه تقرر تنظيم امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2025 و يوم السبت 26 أبريل 2025 ابتداء من الساعة التاسعة صباحاً بقر الجماعات، للفترة الموظفون التابعين لجماعة أولاد يعيش لولوج مختلف الدرجات الترتيبية في سلم الأجر 8-9-10-11 وبتحديد عدد المناصب المتباري بشأنها في حدود 14 من عدد الموظفين المستوفين للشروط التنظيمية للترشيح.

يشترك في هذه الامتحانات الموظفون المنتسبون إلى ميزانية جماعة أولاد يعيش المترتبون في سلم الأجر 6-8-9-10-11-9-9 و المترتبين على أقدمية (06) مت سنوات من الخدمة الفعلية في الدرجة الحالية عند إجراء أول اختبار. و يتعين على الراغبين في المشاركة في هذه الامتحانات، أن يقدموا بطلبات ترشيحهم في أجل الكفاءة 11 أبريل 2025 لدى مكتب الضبط بالجماعة.

N° 1168/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
 PROVINCE D'ESSAOUIRA
 CONSEIL PROVINCIAL D'ESSAOUIRA
 D.G.S

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° 04/2025/BP

Le 28/03/2025 à 10H00, il sera procédé, dans la salle de réunion au Conseil Provincial d'Essaouira à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix relatif à : **Travaux d'aménagements de la corniche de Sidi Kaouki - Province d'Essaouira.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des marchés au Conseil Provincial d'Essaouira. Il peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat à l'adresse suivante : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à : **(42 000,00 DH) Quarante deux mille Dirhams.**

L'estimation des coûts des prestations est fixée à : **Deux million cent deux mille sept cent trente six Dirhams et trente sept Centimes T.T.C (2 102 736,37 DH T.T.C).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles de 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabanc 1444 (08/03/2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :

Déposer par voie électronique au portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma selon les prescriptions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1692-23 du 4 du hijja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Un dossier technique comprenant :

* Pour les entreprises installées au Maroc :

Copie légalisée du Certificat de Qualification et de Classification des entreprises de ETP institué par le département de l'Équipement :

| Secteur | Qualifications exigées | Classe minimale |
|---------|------------------------|-----------------|
| 0 | 02 | 3 |
| 1 | 34 | 3 |

* Pour les entreprises non installées au Maroc

Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article n° 4 du règlement de consultation.

N° 1168/PA

Libé Ramadan

La mort du rêve américain pour les migrants contraints de rebrousser chemin



Saudy Palacios a traversé la dangereuse jungle du Darien, située à cheval entre Panama et Colombie, dans l'espoir d'atteindre les Etats-Unis pour y commencer une nouvelle vie. Elle fait désormais le chemin inverse pour regagner le Ve-

nezuela, cette fois par la mer, ses rêves "brisés" par la politique migratoire du président Trump.

Comme elle, des centaines de migrants, dont beaucoup d'enfants, embarquent ces derniers jours sur des bateaux à Carti, dans la région de Guna Yala, dans les Caraïbes panaméennes. Et mettent le cap sur le sud jusqu'au port de Necoclí, en Colombie, pour ensuite continuer leur périple par voie terrestre, vers le Venezuela pour la plupart.

Ils espèrent ainsi échapper aux contrôles terrestres qui tentent sans succès de juguler le flux migratoire inversé -- du nord vers le sud --, mais surtout éviter une nouvelle traversée à pied de la périlleuse jungle du Darien, où sévissent des groupes criminels.

Pourtant, le danger subsiste. Une fillette vénézuélienne de huit ans est morte vendredi dans le naufrage au large du Panama d'un bateau de migrants qui se rendaient en Colombie, après avoir été refoulés des Etats-Unis.

Depuis le retour à la Maison Blanche le 20 janvier de Donald Trump, l'administration américaine a largement mis en scène et médiatisé les expulsions de sans-papiers, notamment par des vols militaires et pour certains à destination de la base américaine de Guantanamo, sur l'île de Cuba.

Elle a également supprimé l'application mobile CBP One, qui permettait aux migrants de prendre des

rendez-vous pour demander l'asile aux Etats-Unis.

"C'est fini. Il n'y a plus de rêve américain. J'ai attendu le rendez-vous pendant neuf mois, on se lasse. Il n'y a plus d'espoir", déclare à l'AFP Mme Palacios, 27 ans, qui a rebroussé chemin avec son fils de 11 ans et son mari.

Comme d'autres, ils attendent un bateau sur le vieux quai délabré de Carti Sugdupu, une île dont la majorité des habitants ont été déplacés sur le continent l'année dernière en raison du risque de submersion lié au changement climatique.

Ces migrants arrivent pour la plupart du Mexique, sans papiers et endettés après avoir dépensé entre 5.000 et 10.000 dollars pour leur voyage. Ils ont dormi dans des refuges ou dans la rue, souffert de la faim.... Certains ont vendu des sucreries aux feux rouges afin de se nourrir et payer les trajets en bus ou bateaux pour rentrer dans leur pays.

Lorsqu'Astrid Zapata a débarqué il y a quelques jours au refuge La Esperanza de San José, capitale du Costa Rica, avec son mari, sa fille de quatre ans et un cousin, elle s'est empressée d'accrocher le drapeau du Venezuela dans le petit espace où ils allaient dormir.

"Il n'y a plus d'avenir aux Etats-Unis. Mais j'ai peur (...). C'est très difficile de retraverser la jungle. J'ai vu une mère perdre ses deux enfants là-bas, ils se sont noyés dans la rivière", confie à l'AFP Mme Zapata.

La jungle "a été la pire expérience de ma vie", se remémore la Vénézuélienne Karla Peña dans un centre d'accueil à Tegucigalpa, au Honduras. Elle et ses proches font partie des 300.000 migrants ayant traversé la région du Darien en 2024.

Pour ces femmes et leurs familles, qui ont fui le Venezuela comme huit millions de compatriotes au cours de la dernière décennie, il était invisable de rester au Mexique, sous la menace de groupes criminels.

Certains migrants s'arrêtent en route, comme Maria Aguillon, partie en décembre d'un petit village du sud de l'Equateur avec son mari, ses trois enfants et trois petits-enfants. "Nous devons partir parce qu'il y avait trop de massacres, j'ai perdu un fils", explique-t-elle à l'AFP, depuis le refuge de San José.

Ils ont traversé le Darien, mais son époux a été expulsé du Panama et elle a dû poursuivre le voyage sans lui. Mme Aguillon voulait atteindre les Etats-Unis pour retrouver deux de ses enfants. Cependant, cela n'a pas été possible et cette femme de 48 ans tente aujourd'hui de reconstruire sa vie au Costa Rica.

"Rep partir de zéro", résume Yaniret Morales dans le centre d'accueil de Tegucigalpa. Cette mère de 38 ans veut retourner avec sa fille de dix ans au Venezuela, mais seulement "pour économiser un peu d'argent et émigrer vers un pays" qui ne sera pas les Etats-Unis.



Depuis le retour à la Maison Blanche le 20 janvier de Donald Trump, l'administration américaine a largement mis en scène et médiatisé les expulsions de sans-papiers, notamment par des vols militaires et pour certains à destination de la base américaine de Guantanamo

Intissar Haddiya : *L'écriture est un processus mystérieux, parfois déroutant, mais toujours gratifiant*

Entretien

Le privilège de l'écrivain est de nous entraîner là où il veut et où nous ne serions pas allés sans lui. Disposant d'outils de recherche, le lecteur va d'aventure en aventure pour pouvoir solliciter les plis et replis du texte afin d'en dégager un sens et en déguster sa part du plaisir qu'il lui offre. Nos écrivains sont là pour nous ouvrir, nous lecteurs, quelques pistes de lecture et même des outils, un avant-goût de ces djouissances amenant la satisfaction, voire la satiété, étant leurs complices.

Libé : Comment avez-vous pu et su adopter l'écriture, cette monture indomptable et si capricieuse, et l'adapter à vos exigences ?

Pour moi, l'écriture est avant tout une question de passion. Et c'est la suite logique de la lecture. Lorsqu'on est passionné de lecture, on peut acquiescer les outils de l'écriture.

Avec le temps, j'ai appris à adapter l'écriture à mes exigences tout en restant fidèle à l'authenticité de mes émotions et à mes convictions. J'ai toujours eu, dès mon plus jeune âge, cette envie de raconter des histoires, de partager des réflexions sur la société qui m'entoure, créer des personnages, leur donner une voix et les faire interagir.

Quel a été votre premier texte, nouvelle ou roman, que vous avez publié, que vous avez soumis au lecteur ?

Mes premiers textes publiés, étaient des essais et nouvelles en anglais, parus dans la collection « In ourtownwords » de Cambridge University Press entre 1999 et 2005, alors que mon premier roman intitulé « Si Dieu nous prête vie » est paru en 2016 aux éditions St. Honoré (Paris) et a été coédité à Casablanca par Orion éditions. C'est un roman qui met la lumière sur le vécu empreint d'amour, de douleur, d'espoir et d'aventure d'un groupe d'individus partageant la même séance de dialyse. Un récit de vie qui dénote ingénument la détresse et les contraintes liées à la dialyse tout en soulignant la difficulté d'accès à la greffe d'organe.

Il faut dire que mes premiers ouvrages publiés ont été un véritable tournant pour moi, car ils m'ont permis de prendre conscience de l'impact que l'écriture peut avoir sur les lecteurs, en particulier lorsqu'il

s'agit de thèmes liés aux questions sociétales, et tous les débats et réflexions qu'elle suscite.

Quels sont alors les auteurs ayant influencé votre manière de regarder les faits et de les écrire ?

Il y en a plusieurs. Je citerais d'abord les auteurs marocains qui avaient marqué mon adolescence tels Moubarak Rabie et Tahar Ben Jelloun. Leur manière de raconter la réalité marocaine avec lucidité a certainement influencé ma plume. Il y a aussi Naguib Mahfouz, avec sa vision de la société égyptienne qui, à bien des égards, résonne avec les dynamiques marocaines que j'explore dans mes textes.

J'ai également été particulièrement marquée par la littérature afro-américaine, à travers les écrits de Tony Morrison, James Baldwin, Langston Hughes, entre autres. C'est une littérature poignante dont on ne sort pas indemne.

Enfin, je suis reconnaissante à tous ceux que j'ai lu à différentes périodes de ma vie dont les textes ont stimulé mon imaginaire et m'ont encouragé à écrire à mon tour des romans en écho à notre réalité sociale.

Pour écrire, faudrait-il se faire imposer un cérémonial quelconque, se soumettre à ses contraintes ? En est-il de même pour tous vos romans ?

Je crois que chaque auteur a son propre rituel. Pour ma part, je n'ai pas de cérémonial strict. Je m'adapte en fonction des moments, des lieux et des émotions du jour. Il suffit que je sois habitée par l'histoire à raconter pour entrer pleinement dans mon univers d'écriture, construire mes personnages et tramer mes intrigues. Il faut dire qu'avec la nature du mé-



tier que j'exerce, il n'est pas facile d'avoir un rituel particulier. J'écris quand je peux, généralement les week-ends et les jours de vacances.

« Ecrire, c'est le double plaisir de raconter et de se raconter une histoire, et c'est aussi le plaisir d'écrire, qui est inexplicable », dit Françoise Sagan dans un entretien accordé au Magazine littéraire en juin 1969.

Je partage tout à fait ce sen-

timent. L'écriture est un processus mystérieux, parfois déroutant, mais toujours gratifiant. Quand j'écris, je me perds dans mes histoires, et c'est une forme de libération. Il y a un plaisir inégalable dans le fait de donner vie à des personnages, de construire des mondes, de manipuler le langage pour créer une émotion ou une réflexion. C'est, en effet, un plaisir qu'il est difficile d'expliquer en dehors du moment où l'on est plongé dedans.

Pour Proust, la vie écrite est plus intense que la vie vécue. Qu'en pensez-vous ?

Je pense que Proust a raison dans le sens où l'écriture permet d'explorer des dimensions de la vie que l'on ne peut pas toujours appréhender dans le réel. Dans l'écriture, tout est possible : les pensées les plus profondes, les émotions les plus intenses, les réflexions les plus complexes peuvent être exprimées sans contrainte. C'est un moyen d'amplifier la réalité, de lui donner une profondeur qu'elle n'a pas toujours dans le quotidien. C'est le moyen de relativiser les situations les plus insolites de la vie et de vivre plusieurs vies à travers les péripéties auxquelles sont confrontés nos personnages.

Le critique et écrivain Milan Kundera dit que le roman est le lieu de l'ambiguïté, le lieu où les choses ne sont jamais tranchées de manière définitive, le lieu de l'absence d'une morale manichéenne. Est-ce que cela pourrait s'appliquer à vos romans ?

Tout à fait. Pour ma part, j'essaie dans mes romans de ne jamais porter de jugement définitif sur mes personnages ou les situations. La réalité est faite de nuances, et les êtres humains sont complexes. Il est rare qu'une situation soit totalement noire ou blanche, les zones d'ombre existent bien souvent. Certains de mes personnages évoluent dans cette zone grise où le bien et le mal coexistent, où les choix sont parfois difficiles à faire. Ce qui rend un roman intéressant, à mon sens, c'est cette capacité à refléter la complexité de la vie, sans chercher à imposer une vérité unique.

Propos recueillis par Mouhoub Abdelkrim

Biographie

Intissar Haddiya est médecin néphrologue et auteure marocaine. Elle est professeure de l'enseignement supérieur à la faculté de médecine-université Mohammed Premier, et figure associative très impliquée dans la promotion de la greffe d'organes et le soutien aux insuffisants rénaux au Maroc. Elle est également présidente de l'association de soutien aux insuffisants rénaux dans l'Oriental.

Elle est aussi l'auteure de plusieurs articles scientifiques médicaux publiés au niveau national et international.

Sur le plan littéraire, ses premiers ouvrages littéraires (essais et nouvelles) ont été publiés en anglais par Cambridge University Press entre 1999 et 2005, alors que son premier roman intitulé « Si Dieu nous prête vie » est paru en 2016 aux éditions St. Honoré (Paris), coédité à Casablanca par Orion éditions.

Son second ouvrage « Au fil des songes » (St Honoré éd. 2017 & Orion) a été primé en 2019 en recevant le prix spécial francophonie à l'issue d'un concours littéraire français. Il a été publié en anglais par Austin Macauley Publishers à Londres en novembre 2023.

Son roman « L'inconnue » (St Honoré éd 2019 & Orion), traduit en arabe en 2020, a été primé en obtenant la médaille de la fondation du trophée de l'africanité en 2023.

Son dernier roman « Trahison pieuse » (Orion 2021) a également connu un remarquable succès.

L'auteure est titulaire d'un doctorat d'Etat (PhD) en responsabilité sociale en santé et elle a publié un ouvrage académique intitulé : « Responsabilité sociale en santé : quelle application en Afrique ? Exemple de la prise en charge de la maladie rénale » chez Peter Lang éd. (Suisse) en 2023.

Professeure Intissar Haddiya a été nommée « Médecin de l'année » en 2021 et « Personnalité littéraire de l'année » en 2022 dans la région de l'Oriental.

L'industrie automobile européenne demande plus de flexibilité dans l'introduction des normes CO2

L'Association des constructeurs européens d'automobiles (Acea) a appelé les législateurs de l'Union européenne à davantage de flexibilité

dans l'introduction de normes CO2 plus strictes.

L'appel lancé par l'industrie automobile européenne intervient alors que

les constructeurs doivent respecter, dès cette année, un niveau moyen d'émissions annuel par voiture vendue encore plus bas.

"Les nouveaux objectifs CO2 que les constructeurs automobiles européens doivent atteindre en 2025 risquent de leur imposer des amendes de plusieurs milliards", alerte l'Acea.

Selon Sigrid de Vries, directrice générale de l'Acea, "les constructeurs automobiles européens sont confrontés à des amendes préjudiciables si les objectifs de CO2 ne sont pas atteints, et ce en raison de facteurs sur lesquels ils n'ont en grande partie aucune influence", citant notamment le déploiement de l'infrastructure de recharge pour les voitures électriques, qui est "encore insuffisant dans de nombreux pays".

Se basant sur les chiffres de vente de 2024, l'Acea estime que les amendes pour les constructeurs pourraient atteindre 16 milliards d'euros en 2025.

D'après Mme de Vries, les trois solutions pour éviter les amendes - réduire drastiquement la production de véhicules à carburant, acheter des droits d'émission ou baisser radicalement les prix des voitures électriques - "seraient

également trop lourdes financièrement pour le secteur".

"Une étude de la Commission européenne a montré que les constructeurs européens produisent déjà des voitures électriques à perte, et ce n'est pas tenable", a-t-elle souligné.

L'Association des constructeurs européens d'automobiles propose donc deux "solutions rapides et concrètes" pour atténuer l'impact sur les constructeurs et rendre la transition "plus gérable".

La première option est un durcissement progressif des normes, qui s'appliqueraient à 90% des véhicules vendus en 2025 et à 95% en 2026. La seconde option consiste à appliquer des limites plus strictes sur la moyenne totale de la période 2025-2029, permettant de compenser ultérieurement le non-respect des normes en début de période.

Le secteur espère obtenir des clarifications de la Commission européenne début mars. "Nous ne pouvons pas nous permettre les atermoiements de l'UE. Les investissements sont en suspens jusqu'à ce que nous ayons des éclaircissements", a conclu la directrice de l'Acea.



Recettes

Chaussons au thon et poireaux

Ingrédients :

450 g de farine
 1 c à s de sucre
 1 c à c de sel
 5 c à s d'huile d'olive
 1 c à c levure boulangère fraîche ou 1 c à c de levure sèche
 200 ml d'eau tiède pour former la pâte
 Pour la garniture
 1 boîte de thon
 3 blancs de poireaux
 Une poignée d'olives vertes
 Sel et poivre
 2 c à s de fromage crémeux ou crème épaisse
 Fromage râpé
 2 c à s d'huile d'olive
 Thym séché
 Pour la dorure
 1 jaune d'œuf + 1 c.s de lait
 Graines de sésame / Pavot ou fromage

Instructions

Dans un saladier, mettre la farine, ajoutez le sucre, le sel, l'huile, l'eau tiède avec la levure. Mélanger pour former une pâte que vous pétrissez jusqu'à ce qu'elle soit bien lisse et homogène.

Couvrir avec un linge propre et la mettre de côté pour lever pendant 30 à 40 minutes.

Préparer la farce

Chauffer une sauteuse avec l'huile d'olive, mettre les poireaux coupés finement, laisser rissoler en remuant quelques minutes. Ajouter le thon émietté, sel et poivre, les olives vertes, du thym séché remuer un peu puis ajouter 2 bonnes cuillères à soupe de fromage crémeux ou crème épaisse

Faire les chaussons

Diviser la pâte en deux, étaler la pâte à l'aide d'un rouleau à pâtisserie en farinant le plan de travail pour éviter qu'elle colle. La pâte doit avoir une épaisseur de 3mm. A l'aide d'une tasse ou un emporte-pièce couper des cercles de pâte.

Disposer 1 cuillère à soupe de garniture au centre de chaque pièce et souder les bords en appuyant avec une fourchette.

Badigeonner les chaussons salés avec du jaune d'œuf et saupoudrer quelques graines de sésame.

Enfourner sans attendre dans un four préchauffé à 200 ° pour 15 à 20 min.

Servir chaud.



Art & culture

Trois œuvres marocaines en lice pour le prix du Livre Sheikh Zayed

Trois œuvres marocaines figurent dans la courteliste de la 19^e édition du prix du Livre Sheikh Zayed, dans les catégories "Littérature pour enfants et jeunes", "Traduction", et "Arts et études critiques".

La shortlist de la catégorie "Littérature pour enfants et jeunes" comprend ainsi les œuvres "Taïf Sabiba" de la Marocaine Latifa Labsir, "Maïmouna et ses idées folles!" de la Jordanienne Chérine Sabaneh, et "Le renard digital" de l'Égyptienne Hijra Al-Saoui, indiquent les organisateurs dans un communiqué.

Dans la catégorie "Traduction", la shortlist regroupe "Le démon de la théorie: littérature et sens commun", écrit par Antoine Compagnon et traduit du français vers l'arabe par le Marocain Hassan Taleb; "Les Mille et Une Nuits: Le livre de l'amour", traduit de l'arabe vers l'allemand par l'Allemande Claudia Ott; et l'œuvre de Paulus Orosius, traduit de l'arabe vers l'anglais par l'Italien Marco Di Branco.

En lice dans la catégorie "Arts et études critiques", les œuvres "La nourriture et la parole: Feuilles rhétoriques et culturelles dans le patrimoine arabe" de Saïd El Aouadi du Maroc, "Poésie et prophétie: Al Mutanabbi à travers la poésie" de Rita Awad de Pales-



time, et "Samarra architecturale: Lecture dans l'architecture et l'urbanisme de la capitale abbasside" de Khaled Al Sultani d'Irak.

Pour la catégorie "Littérature", les œuvres retenues sont "Le Sphinx" d'Ahmed Mourad d'Égypte, "La trilogie des voyages dans la ville d'argile" de Saoud Al Sanoussi du Koweït, et "Hind ou la plus belle femme du monde" de Hoda Barakat du Liban-France.

Dans la catégorie "Développement et construction de l'Etat", la liste comprend "Le droit au travail et à la compensation: Approches fondamentales des droits de la femme musulmane" de Mohamed Bachari des Emirats arabes unis, "Sur la philosophie de la reconnaissance et les politiques identitaires : Critique de l'approche culturaliste de la culture arabo-islamique" de Housamedden Darwish de

Syrie/Allemagne, et "Les villes et le commerce dans la civilisation arabe et islamique" d'Amjad Ed-dine Khamash de Jordanie.

Pour la catégorie "Culture arabe dans d'autres langues", les œuvres sélectionnées sont "La culture littéraire arabe en Asie du Sud-Est aux XVII^e et XVIII^e siècles" d'Andrew Peacock du Royaume-Uni, "L'essor du livre arabe" de Beatrice Gründler d'Allemagne, et "Histoire du zajal oriental: Poésie arabe en dialectes populaires du monde arabe oriental, de ses débuts à la fin de l'ère mamelouke" de Hakan Özkan de Turquie.

Dans la catégorie "Manuscrits", les œuvres sélectionnées incluent "Histoires des femmes" de Rasheed Al Khayoun d'Irak/Royaume-Uni, "Commentaire des poèmes suspendus" de Saleh Al Jassar d'Arabie Saoudite, et "Les planètes ambulantes dans l'organisation de la visite" d'Ahmed Gomaa Abdelhamid d'Égypte.

Pour leur part, les catégories "Jeune auteur" et "Edition et technologies culturelles" ont été suspendues cette année, soulignent les organisateurs, notant que le prix du Livre Sheikh Zayed a reçu plus de 4.000 candidatures provenant de 75 pays, dont 20 pays arabes et 55 pays étrangers.

Adrien Brody bat le record du plus long discours aux Oscars



Adrien Brody a livré le discours le plus long de l'histoire des Oscars dimanche, battant un record vieux de plus de 80 ans avec son monologue en acceptant la statuette du meilleur acteur.

La star de "The Brutalist" a promis plusieurs fois d'être bref, mais a passé cinq minutes et 40 secondes sur scène. Soit dix de plus que Greer Garson, actrice britannique dont le record datait de 1943.

C'est à cause d'elle que l'Académie avait créé des limites de temps pour les discours des lauréats, et instauré la coutume consistant à lancer la musique pour les inviter à quitter la scène.

Mais dimanche, Adrien Brody a interrompu net l'orchestre.

"Si vous plaît, arrêtez la musique. J'ai déjà fait ça", a lancé le comédien, déjà récompensé par le prix du meilleur acteur en 2003 pour "Le Pianiste".

"Je n'en suis pas à mon coup d'essai, mais je serai bref", a-t-il promis, avant de poursuivre sa tirade pendant 90 secondes.

Son monologue a ainsi montré des similitudes avec "The Brutalist", une vaste fresque de 3h30 avec entracte, réalisée par Brady Corbet, un cinéaste idéaliste et sans compromis.

L'acteur y incarne un architecte hongrois survivant de l'Holocauste, qui tente de refaire sa vie aux Etats-Unis après la Seconde Guerre mondiale.

Adrien Brody a remercié plus d'une douzaine de personnes dans son discours, incluant notamment Brady Corbet, les autres stars du film Guy Pearce et Felicity Jones, ses parents et sa compagne Georgina Chapman.

Avant de monter sur scène, l'acteur lui a confié son chewing-gum au dernier instant, en le lui laissant après s'être levé. Un moment étrange, sur lequel il est revenu lundi lors d'un entretien sur la chaîne ABC.

"J'ai oublié que je mâchais du chewing-gum", a-t-il confié. "Il fallait que je me débarrasse de ça d'une manière ou d'une autre!"

Cela ne l'a pas empêché de

conclure sa tirade sur une note politique, avec une allusion à peine voilée à l'offensive anti-immigration menée par Donald Trump depuis son retour au pouvoir.

"Si le passé peut nous enseigner quelque chose, c'est de nous rappeler de ne pas laisser la haine s'exprimer sans contrôle", a-t-il lancé.

Présentée pour la première fois par Conan O'Brien, la 97^e cérémonie des Oscars s'est étalée sur près de quatre heures et a suscité des critiques mitigées. Variety a trouvé que l'humoriste avait "réussi ses débuts", tandis que le Hollywood Reporter a jugé le spectacle "inégal".

Le nombre de personnes branchées devant leur écran pour regarder la cérémonie est en légère baisse par rapport à l'an passé, avec 18,1 millions de téléspectateurs américains selon ABC, contre 19,5 millions en 2024.

L'audimat avait chuté jusqu'à 10,4 millions pendant la pandémie, alors que les Oscars rassemblaient, il y a une dizaine d'années, plus de 40 millions de téléspectateurs.

Les chaînes nationales dominent le prime time au 1^{er} jour de la programmation spéciale Ramadan



Des millions de téléspectateurs ont opté pour les programmes proposés par 2M le premier jour du mois de Ramadan, ce qui confirme, une fois de plus, sa vocation de média fédérateur, indique un communiqué de la chaîne.

En prime time, 2M a capté 36% des parts d'audience et 30% sur l'ensemble de la journée, fait savoir la même source, précisant que pendant la tranche Ftour, la chaîne a rassemblé son public autour de productions innovantes et divertissantes.

Ainsi, ils étaient plus de 12.235.000 téléspectateurs à avoir suivi la sitcom "Mabrouk Elina", la série "Addam Al Machrouk" à pour sa part attiré

10.536.000 téléspectateurs et "Charqui ou Igharbi" a capté 9.224.000 téléspectateurs, relève le communiqué, ajoutant qu'en deuxième partie de soirée, la série historique "Mesk Lille" a rassemblé plus de 7.250.000 téléspectateurs.

Par ailleurs, il faut souligner l'excellente performance de la série inédite "Tourate Al Maghrib", consacrée à la promotion et à la mise en valeur du patrimoine culturel, programmée chaque dimanche soir durant le mois sacré. Selon la chaîne, le premier numéro, célébrant la beauté et l'histoire du caftan marocain, a réuni pas moins de 4 millions de téléspectateurs devant leur petit écran.

L'engouement pour la grille ramadanesque de 2M s'est également confirmé sur le digital, avec un total de plus de 7,2 millions de vues sur les différentes plateformes sociales de 2M en 12 heures. Ces audiences viennent conforter les performances enregistrées à la télévision.

Les chaînes nationales 2M et SNRT ont, une nouvelle fois, affirmé leur leadership avec plus de 70% de parts d'audience en prime time.

Cet intérêt confirme la pertinence des choix des chaînes publiques, qui placent le meilleur de la production nationale au cœur de l'offre audiovisuelle publique, conclut le communiqué.

Bouillon de culture

Concert

Le théâtre Riad Sultan de Tanger abrite, le 8 mars, la deuxième édition du concert "Andalousies de Ramadan". Ce concert de musique andalouse sera interprété par l'orchestre Mohamed Larbi Temsamani, sous la direction de Mohamed Amina Akrami.

Cet orchestre, qui représente l'école tétouane de musique andalouse, a participé à plusieurs festivités et événements culturels au Maroc, en France, en Angleterre, en Espagne et en Russie, ainsi que dans plusieurs pays arabes.

Convention

L'Institut français et l'École nationale de commerce et de gestion (ENCG) de Tanger ont signé, récemment, une convention de partenariat portant sur les domaines éducatif et culturel.

Cette alliance vise, selon l'Institut français de Tanger, à renforcer les liens entre les deux institutions, en favorisant l'apprentissage et la certification en langue française et l'accompagnement à la mobilité étudiante.

La convention prévoit également l'organisation de formations innovantes en faveur des formateurs de part et d'autre et le développement d'activités culturelles et artistiques à Tanger.

Atelier

L'Institut Cervantes de Tétouan a organisé, mercredi, un atelier de recyclage des déchets du quotidien, notamment le carton et les bouteilles. Cet atelier, encadré par l'artiste mexicain Juan Pablo Chiipe, vise à donner une autre vie aux déchets du quotidien en transformant ces matériaux en pièces originales d'usage quotidien et en œuvres d'art.

Juan Pablo Chiipe est un artiste multidisciplinaire qui crée des œuvres combinant des matériaux recyclables tels que le carton, le plastique, le papier, l'aluminium ou tout autre matériau. Son art est influencé par le pop art, le junk art, la publicité, la mode et le graphisme.

L'artiste-peintre Imane Idrissi expose ses dernières œuvres à Lisbonne

L'exposition "SHE is the one" de l'artiste-peintre marocaine Imane Kamal Idrissi a été inaugurée, samedi, à la prestigieuse galerie "The One" au palais Anunciada Avenida da Liberdade à Lisbonne.

L'artiste met à l'honneur la femme à travers des œuvres d'art qui explorent le jeu des perspectives, des transparences et des superpositions. Elle présente un parcours personnel et artistique reflétant ses diverses expériences et influences artistiques marquées par ses voyages et ses influences culturelles.

L'exposition rassemble une véritable variation de techniques et de supports: peinture sur plexiglas en plusieurs couches, couches de perles multicolores, couches superposées de

bois et des tableaux sur toile.

"Les œuvres, qui varient en termes de thèmes, de techniques et de matériaux utilisés, comprennent des peintures utilisant une technique nouvelle et innovante, qui combine textures et narration visuelle, et des portraits de femmes amazighes sur couches de plexiglas, créant un effet tridimensionnel et un mouvement dynamique", a indiqué Imane Kamal El Idrissi, dans une déclaration à la MAP.

L'exposition, qui se poursuit jusqu'au 30 mars, propose également une œuvre interactive dévoilant progressivement les quatre portraits d'Amália, en hommage à la chanteuse iconique du fado, où l'image se transforme selon l'angle de vue.

Chaque pièce est une invitation à

plonger dans une vision où identité et perception se réinventent, offrant au spectateur une lecture multidimensionnelle et évolutive.

L'artiste marocaine décrit son travail comme "un reflet intime de son chemin de vie", une évolution qui suit ses expériences et les cultures qui l'ont façonnée. Du Mozambique, où elle a été inspirée par les couleurs vives et la chaleur de l'Afrique australe, au Portugal, où elle a découvert le monde du fado et l'esprit onirique de Lisbonne.

Son lien avec ses racines amazighes et son immersion dans la culture capverdienne ont ajouté une nouvelle dimension à son œuvre, mêlant les influences africaines et atlantiques.

Parallèlement à l'exposition, l'ar-

tiste propose des ateliers pour enseigner ses techniques uniques de superposition, de perspective et d'interaction visuelle, permettant aux participants d'explorer de nouvelles dimensions dans l'art et d'expérimenter la façon dont chaque œuvre d'art change en fonction de l'angle de vue du spectateur.

"SHE is the one" est un voyage artistique immersif à travers les cultures et les identités, où les influences africaines et européennes se rencontrent dans des peintures interactives, offrant au spectateur une expérience visuelle et intellectuelle unique. L'artiste marocaine présente un témoignage de la façon dont les expressions artistiques sont façonnées par l'environnement, l'histoire et l'identité.

Mots flechés

JEU & LOISIRS

| | | | | | | | | | |
|---------------------------|-----------------------|--------------------|------------------------|-----------------------|-------------------------|----------------|------------------|------------------|----------------|
| COLLE | REGARDANT | SON DU CLAIRON | SANS COMPLÈMENT EN MER | EN DUO | TUYAU | GLU | MÉTAL | MORCEAU D'ARN | LOLOS |
| | | | | | TROMPE | | | | |
| SUCCÈS | | | | | MET EN VALEUR | | | | |
| | | | PÏTON | TERRE | | | MÉTAPHORES | INACTIVE | |
| TROMPE MARITIME | | | | | BÊTE À PART | | | | |
| | | | | LETTRES DE RAOULT | DIFFUSÉ | | | | |
| VACARME JEU DE MAINS | | | | | | CRACK BON VENT | | | NOTE |
| | | | ATOME ÉPOUSE D'USIRIS | | PASSER À L'ACTE EN NOIR | | | | |
| TRANCHE DRAME NIPPON | FORME D'AVOIR GOINFRE | | | EXTRAIT | | | | | |
| | | CONTONCTION PINGRE | | BERCEAU PORTATIF BOUT | | | | | VENUE AU MONDE |
| SIGNATURE | | | | | EN MARGE | | GRECQUE | ARTICLE INDÉFINI | |
| | | | | NAÏVE | | | | | |
| ADIPEUX ANNONCE UNE SUITE | | | AVANT | | | | ARTICLE INDÉFINI | | |

Solution mots flechés d'hier

| | | | | | | | | | | | |
|--------------|---|---------|---|--------|--------|----|----|------|----|---|--------|
| DICTIONNAIRE | A | FINANCE | B | CASQUE | RENTRE | EN | EN | SOUS | EN | M | PAROLE |
| CLAVIER | U | T | I | L | I | S | A | T | E | U | R |
| PROFESSEUR | T | I | M | I | N | G | U | T | E | | |
| BOULE | B | O | M | B | E | | R | E | B | E | C |
| PISTE | R | I | O | | E | X | T | R | A | | E |
| LE | I | D | | E | R | E | | | | | O |
| NATURE | T | E | M | P | E | R | A | M | E | N | T |
| LA | J | O | G | A | I | E | T | E | | I | |
| ARTICLE | R | A | | I | N | S | T | A | U | R | E |
| BI | | E | S | T | | I | | R | I | F | |
| PERSONNE | S | A | | S | E | N | S | | S | F | |
| CONCEPT | M | I | S | E | | R | E | G | I | M | E |
| DE | E | S | S | E | | R | E | M | E | T | |

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benrabia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouahy
Mouad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Aïcha Kachdi

Directeur artistique
Fouad Ennafi

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Myriem Rehan
Khadija Halah
Mariona Farki
El Barkoussi Elmrani

Révision
Abdelmoumen Warrach

Secrétariat
Ayma Tibaa

Photographe
Ahmed Laraki

Correspondants
Ahmedou El Katab (Lalyoune)
Abdelali Khellad (Boussoune)

Collaborateurs
Chouab Salhouan
Khalil Benmouja

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
Libération@libe.ma
Téléphone:
0522 61 94 04

Fax de la rédaction:
0522 62 00 72

Service annonces et publicité
E-mail:
annonces@libe.ma
Youssef El Gabs

Mouna El Youssefi
Louisa Baghladi
Latifa Mouab
Raja Att Dahman
Sihem Zaïter
Fatma Choukri

44, Avenue des E.A.R.
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 51 00 62
0522 62 32 32
0522 60 23 44
Fax: 0522 51 26 30

Imprimerie
Les Editions Maghébines

Distribution
SAPRESS
Dossier et presse
100/64

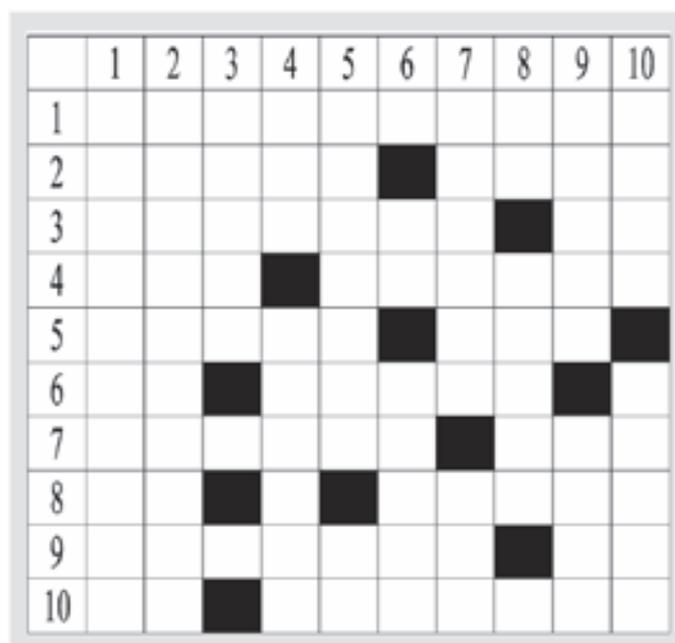
Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

2017
www.ojd.ma

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1- Reconnaitre
- 2- Figure de rugby - En bas du pavillon aérien
- 3- Fabrique de cuir - Période
- 4- Dieu anglais - Course sur eau
- 5- Inspiratrice - Posé
- 6- Mot d'enfant - Assiettes de bêtes
- 7- Séduit - Bouclier
- 8- Il est - Gros cube
- 9- Durci - On ne lui adresse pas la parole
- 10- Ebrius - Possessif

VERTICALEMENT

- 1- Fief
- 2- Designer
- 3- A perdu une voyelle
- 4- Ecluse - Casides
- 5- Région de Babelsière - Affirmatif
- 6- En lien - Plante foennière
- 7- Sang froid - Le tréant
- 8- Belle et bête - Riche
- 9- Joyeux mouvements - Appelle
- 10- Tout le mons - Interrogatif

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 8 | | | 9 | | | 6 | |
| 4 | | | 5 | | | 9 | | 3 |
| | | 8 | | | | 1 | 5 | 7 |
| | 2 | | | 3 | | 5 | 1 | |
| | | 7 | | 9 | | 8 | | |
| | 5 | 8 | | 2 | | | 3 | |
| 6 | 1 | 4 | | | 3 | | | |
| 5 | | 9 | | | 7 | | | 1 |
| 7 | | 6 | | | | | 9 | |

Moyen

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 8 | | 6 | 9 | | | | 4 |
| 6 | 4 | 9 | | | 1 | | | 8 |
| | | | | | | | | |
| | | 4 | | | | | 2 | 6 |
| | 1 | 5 | | 6 | | 9 | 3 | |
| 2 | 9 | | | | | 4 | | |
| | | | | | | | | |
| 7 | | | 5 | | | | 3 | 4 |
| 9 | | | | 1 | 6 | | | 5 |

Difficile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | 8 | 5 | | | | | 6 |
| 9 | 4 | | | 8 | | | | 7 |
| | 3 | | | | | | | 9 |
| | | | | | 3 | | 2 | 5 |
| | | | 8 | 2 | 5 | | | |
| 6 | 5 | | 1 | | | | | |
| 2 | | | | | | | 7 | |
| 5 | | | 7 | | | | 1 | 4 |
| 3 | | | | | 6 | 9 | | |

Expert

| | | | | | | | | |
|---|---|---|--|---|---|---|---|---|
| | | | | 5 | | | | 9 |
| 2 | 5 | | | 4 | | 7 | | |
| | | 6 | | | | | | 1 |
| | | | | 7 | 2 | | | 1 |
| 8 | | | | | 6 | | | 9 |
| | 7 | | | | 3 | 5 | | |
| 1 | | | | | | | 3 | |
| | | 5 | | 8 | | | 4 | 6 |
| | 8 | | | 1 | | | | |

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case,
la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 9 | 7 | 6 | 4 | 2 | 8 | 1 | 5 | 3 |
| 2 | 3 | 5 | 1 | 7 | 6 | 4 | 8 | 9 |
| 1 | 8 | 4 | 5 | 3 | 9 | 7 | 6 | 2 |
| 6 | 4 | 2 | 9 | 1 | 3 | 5 | 7 | 8 |
| 7 | 9 | 3 | 8 | 5 | 4 | 2 | 1 | 6 |
| 5 | 1 | 8 | 7 | 6 | 2 | 3 | 9 | 4 |
| 3 | 2 | 7 | 6 | 9 | 5 | 8 | 4 | 1 |
| 4 | 5 | 9 | 2 | 8 | 1 | 6 | 3 | 7 |
| 8 | 6 | 1 | 3 | 4 | 7 | 9 | 2 | 5 |

Moyen

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 3 | 5 | 4 | 9 | 7 | 8 | 6 | 1 | 2 |
| 8 | 6 | 2 | 5 | 4 | 1 | 9 | 3 | 7 |
| 7 | 9 | 1 | 6 | 2 | 3 | 4 | 5 | 8 |
| 1 | 7 | 3 | 4 | 6 | 2 | 8 | 9 | 5 |
| 9 | 2 | 5 | 3 | 8 | 7 | 1 | 4 | 6 |
| 4 | 8 | 6 | 1 | 5 | 9 | 7 | 2 | 3 |
| 5 | 1 | 8 | 2 | 9 | 6 | 3 | 7 | 4 |
| 2 | 3 | 7 | 8 | 1 | 4 | 5 | 6 | 9 |
| 6 | 4 | 9 | 7 | 3 | 5 | 2 | 8 | 1 |

Difficile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 5 | 7 | 4 | 8 | 2 | 6 | 9 | 3 | 1 |
| 2 | 9 | 1 | 5 | 3 | 7 | 8 | 4 | 6 |
| 6 | 3 | 8 | 4 | 1 | 9 | 2 | 5 | 7 |
| 7 | 4 | 5 | 2 | 9 | 3 | 6 | 1 | 8 |
| 8 | 2 | 9 | 6 | 5 | 1 | 4 | 7 | 3 |
| 1 | 6 | 3 | 7 | 8 | 4 | 5 | 2 | 9 |
| 4 | 5 | 6 | 1 | 7 | 8 | 3 | 9 | 2 |
| 9 | 8 | 7 | 3 | 4 | 2 | 1 | 6 | 5 |
| 3 | 1 | 2 | 9 | 6 | 5 | 7 | 8 | 4 |

Expert

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 8 | 9 | 4 | 2 | 7 | 6 | 3 | 5 |
| 5 | 7 | 2 | 6 | 3 | 9 | 8 | 4 | 1 |
| 3 | 4 | 6 | 8 | 5 | 1 | 7 | 9 | 2 |
| 7 | 6 | 8 | 2 | 1 | 4 | 3 | 5 | 9 |
| 4 | 1 | 3 | 9 | 8 | 5 | 2 | 6 | 7 |
| 2 | 9 | 5 | 7 | 6 | 3 | 4 | 1 | 8 |
| 9 | 3 | 7 | 1 | 4 | 8 | 5 | 2 | 6 |
| 8 | 2 | 4 | 5 | 9 | 6 | 1 | 7 | 3 |
| 6 | 5 | 1 | 3 | 7 | 2 | 9 | 8 | 4 |

Vingt-unième Chapitre

Clélia était épouvantée de l'étrange tranquillité de Ludovic.

Ainsi, me voilà en dialogue réglé, se disait-elle, avec l'empoisonneur de mon père, et qui emploie des tournures polies pour me parler ! Et c'est l'amour qui m'a conduite à tous ces crimes !...

Les remords lui laissait à peine la force de parler ; elle dit à Ludovic :

- Je vais vous enfermer à clef dans ce salon. Je cours apprendre au médecin qu'il ne s'agit que de laudanum ; mais, grand Dieu ! comment lui dirai-je que je l'ai appris moi-même ? Je reviens ensuite vous délivrer.

Mais, dit Clélia revenant en courant d'après de la porte, Fabrice savait-il quelque chose du laudanum ?

- Mon Dieu non, mademoiselle, il n'y eût jamais consenti. Et puis, à quoi bon faire une confiance inutile ? nous agissons avec la prudence la plus stricte. Il s'agit de sauver la vie à monseigneur, qui sera empoisonné d'ici à trois semaines ; l'ordre en a été donné par quelqu'un qui d'ordinaire ne trouve point d'obstacle à ses volontés ; et, pour tout dire à mademoiselle, on prétend que c'est le terrible fiscal général Rassi qui a reçu cette commission.

Clélia s'enfuit épouvantée ; elle comptait tellement sur la parfaite probité de don Cesare, qu'en employant certaine précaution, elle osa lui dire qu'on avait administré au général du laudanum, et pas autre chose. Sans répondre, sans questionner, don Cesare courut au médecin.

Clélia revint au salon, où elle avait enfermé Ludovic dans l'intention de le presser de questions sur le laudanum. Elle ne l'y trouva plus : il avait réussi à s'échapper. Elle vit sur une table une bourse remplie de sequins, et une petite boîte renfermant diverses sortes de poisons. La vue de ces poisons la fit frémir. Qui me dit, pensa-t-elle, que l'on n'a donné que du laudanum à mon père, et que la duchesse n'a pas voulu se venger de la tentative de Barbone ?

- Grand Dieu ! s'écria-t-elle, me voici en rapport avec les empoisonneurs de mon père ! Et je les laisse s'échapper ! Et peut-être cet homme, mis à la question, eût avoué autre chose que du laudanum !

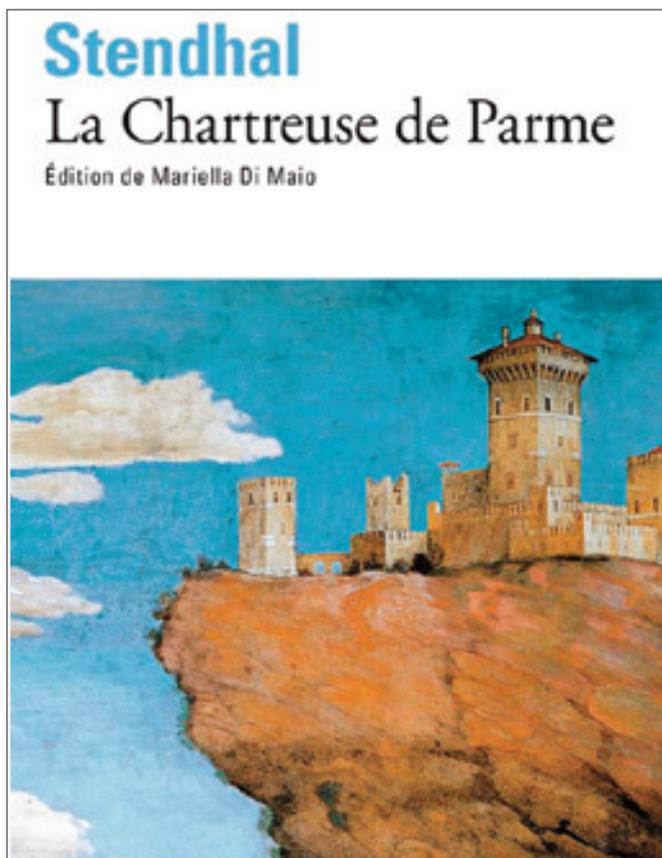
Aussitôt Clélia tomba à genoux fondant en larmes, et pria la Madone avec ferveur.

Pendant ce temps, le médecin de la citadelle, fort étonné de l'avis qu'il recevait de don Cesare, et d'après lequel il n'avait affaire qu'à du laudanum, donna les remèdes convenables qui bientôt firent disparaître les symptômes les plus alarmants. Le général revint un peu à lui comme le jour commençait à paraître. Sa première action marquant de la connaissance fut de charger d'injures le colonel commandant en second la citadelle, et qui s'était avisé de donner quelques ordres les plus simples du monde pendant que le général n'avait pas sa connaissance.

Le gouverneur se mit ensuite dans une forte colère contre une fille de cuisine qui, en lui apportant un bouillon, s'avisait de prononcer le mot d'apoplexie.

- Est-ce que je suis d'âge, s'écria-t-il, à avoir des apoplexies ? Il n'y a que mes ennemis acharnés qui puissent se plaire à répandre de tels bruits. Et d'ailleurs, est-ce que j'ai été saigné, pour que la calomnie elle-même ose parler d'apoplexie ?

Fabrice, tout occupé des préparatifs de sa fuite, ne put concevoir les bruits étranges qui remplissaient la citadelle au moment où l'on y rapportait le gouverneur à demi mort. D'abord il eut quelque idée que sa sentence était changée, et qu'on venait le mettre à mort. Voyant ensuite que personne ne se présentait dans sa chambre, il pensa que Clélia avait été trahie, qu'à sa rentrée dans la forteresse en lui avait enlevé les cordes que probablement elle rapportait, et qu'enfin ses projets de fuite étaient désormais impossibles. Le lendemain, à l'aube du jour, il vit en-



trer dans sa chambre un homme à lui inconnu, qui, sans dire mot, y déposa un panier de fruits ; sous les fruits était cachée la lettre suivante :

« Pénétrée des remords les plus vifs par ce qui a été fait, non pas, grâce au ciel, de mon consentement, mais à l'occasion d'une idée que j'avais eue, j'ai fait vœu à la très-sainte Vierge que si, par l'effet de sa sainte intercession, mon père est sauvé, jamais je n'opposerai un refus à ses ordres ; j'épouserai le marquis aussitôt que j'en serai requise par lui, et jamais je ne vous reverrai. Toutefois, je crois qu'il est de mon devoir d'achever ce qui a été commencé. Dimanche prochain, au retour de la messe où l'on vous conduira à ma demande (songez à préparer votre âme, vous pouvez vous tuer dans la difficile entreprise) au retour de la messe, dis-je, retardez le plus possible votre rentrée dans votre chambre ; vous y trouverez ce qui vous est nécessaire pour l'entreprise méditée. Si vous périssez, j'aurai l'âme navrée ! Pourrez-vous m'accuser d'avoir contribué à votre mort ? La duchesse elle-même ne m'a-t-elle pas répété à diverses reprises que la faction Raversi l'emporte ? On veut lier le prince par une cruauté qui le sépare à jamais du comte Mosca. La duchesse, fondant en larmes, m'a juré qu'il ne reste que cette ressource ; vous périssez si vous ne fentez rien. Je ne puis plus vous regarder, j'en ai fait le vœu ; mais si dimanche, vers le soir, vous me voyez entièrement vêtue de noir, à la fenêtre accoutumée, ce sera le signal que la nuit suivante tout sera disposé autant qu'il est possible à mes faibles moyens. Après onze heures, peut-être seulement à minuit ou une heure, une petite lampe paraîtra à ma fenêtre, ce sera l'instant décisif ; recommandez-vous à votre saint patron, prenez en hâte les habits de prêtre dont vous êtes pourvu, et marchez.

« Adieu, Fabrice, je serai en prière, et regardant les larmes les plus amères, vous pouvez le croire, pendant que vous courrez de si grands dangers. Si vous périssez, je ne vous survivrai point ; grand Dieu ! qu'est-ce que je dis ? Mais si vous réussissez, je ne vous reverrai jamais. Dimanche, après la messe, vous trouverez dans votre prison l'argent, les poisons, les cordes, envoyés par cette femme terrible qui vous aime avec passion, et qui m'a répété jusqu'à trois fois qu'il fallait prendre ce parti. Dieu vous sauve et la sainte Madone ? »

Fabio Conti était un géolier toujours inquiet, toujours malheureux, voyant toujours en songe quelqu'un de ses prisonniers lui échapper : il était abhorré de tout ce qui était dans la citadelle ; mais le malheur inspirant les mêmes résolutions à tous les hommes, les pauvres prisonniers, ceux-là même qui étaient enchaînés dans des cachots hauts de trois pieds, larges de trois pieds et de huit pieds de longueur et où ils ne pouvaient se tenir debout ou assis, tous les prisonniers, même ceux-là, dis-je, eurent l'idée de faire chanter à leurs frais un Te Deum lorsqu'ils surent que leur gouverneur était hors de danger. Deux ou trois de ces malheureux firent des sonnets en l'honneur de Fabio Conti. Oh effet du malheur sur ces hommes ! Que celui qui les blâme soit conduit par sa destinée à passer un an dans un cachot haut de trois pieds, avec huit onces de pain par jour et jeûnant les vendredis.

Clélia, qui ne quittait la chambre de son père que pour aller prier dans la chapelle, dit que le gouverneur avait décidé que les réjouissances n'auraient lieu que le dimanche. Le matin de ce dimanche, Fabrice assista à la messe et au Te Deum ; le soir il y eut feu d'artifice, et dans les salles basses du château l'on distribua aux soldats une quantité de vin

quadruple de celle que le gouverneur avait accordée ; une main inconnue avait même envoyé plusieurs tonneaux d'eau-de-vie que les soldats défoncèrent. La générosité des soldats qui s'enivraient ne voulut pas que les cinq soldats qui faisaient faction comme sentinelles autour du palais souffrissent de leur position ; à mesure qu'ils arrivaient à leurs guérites, un domestique affidé leur donnait du vin, et l'on ne sait par quelle main ceux qui furent placés en sentinelle à minuit et pendant le reste de la nuit reçurent aussi un verre d'eau-de-vie, et l'on oubliait à chaque fois la bouteille auprès de la guérite (comme il a été prouvé au procès qui suivit).

Le désordre dura plus longtemps que Clélia ne l'avait pensé, et ce ne fut que vers une heure que Fabrice, qui, depuis plus de huit jours, avait scié deux barreaux de sa fenêtre, celle qui ne donnait pas vers la volière, commença à démonter l'abat-jour ; il travaillait presque sur la tête des sentinelles qui gardaient le palais du gouverneur, ils n'entendirent rien. Il avait fait quelques nouveaux nœuds seulement à l'immense corde nécessaire pour descendre de cette terrible hauteur de cent quatre-vingts pieds. Il arrangea cette corde en bandoulière autour de son corps ; elle le gênait beaucoup, son volume étant énorme ; les nœuds l'empêchaient de former masse, et elle s'écartait à plus de dix-huit pouces du corps. Voilà le grand obstacle, se dit Fabrice.

Cette corde arrangée tant bien que mal, Fabrice prit celle avec laquelle il comptait descendre les trente-cinq pieds qui séparaient sa fenêtre de l'esplanade où était le palais du gouverneur. Mais comme pourtant, quelque enivrée que fussent les sentinelles, il ne pouvait pas descendre exactement sur leurs têtes, il sortit, comme nous l'avons dit, par la seconde fenêtre de sa chambre, celle qui avait jour sur le toit d'une sorte de vaste corps de garde. Par une bizarrerie de malade, dès que le général Fabio Conti avait pu parler il avait fait monter deux cents soldats dans cet ancien corps de garde abandonné depuis un siècle. Il disait qu'après l'avoir empoisonné on voulait l'assassiner dans son lit, et ces deux cents soldats devaient le garder. On peut juger de l'effet que cette mesure imprévue produisit sur le cœur de Clélia : cette fille pieuse sentait fort bien jusqu'à quel point elle trahissait son père, et un père qui venait d'être presque empoisonné dans l'intérêt du prisonnier qu'elle aimait. Elle vit presque dans l'arrivée imprévue de ces deux cents hommes un arrêt de la Providence qui lui défendait d'aller plus avant et de rendre la liberté à Fabrice.

Mais tout le monde dans Parme parlait de la mort prochaine du prisonnier. On avait encore traité ce triste sujet à la fête même donnée à l'occasion du mariage de la signora Giulia Crescenzi. Puisque pour une pareille vétille, un coup d'épée maladroit donné à un comédien, un homme de la naissance de Fabrice n'était pas mis en liberté au bout de neuf mois de prison et avec la protection du premier ministre, c'est qu'il y avait de la politique dans son affaire. Alors, inutile de s'occuper davantage de lui, avait-on dit ; s'il ne convenait pas au pouvoir de le faire mourir en place publique, il mourrait bientôt de maladie. Un ouvrier serrurier qui avait été appelé au palais du général Fabio Conti parla de Fabrice comme d'un prisonnier expédié depuis longtemps et dont on taisait la mort par politique. Le mot de cet homme décida Clélia.

(A suivre)

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE SIDI KHASSASS
CERCLE DE LAKHSASS
COMMUNE D'ANFEG
AVIS D'APPEL
D'OFFRE OUVERT
(NATIONAL)
N°02/2025/BC

Le 28-03-2025 à 12 Heures, il sera procédé dans le bureau de président sis à la commune d'ANFEG, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix N°02/2025/BC pour objet : Travaux de construction de la liaison routier reliant

douar Ait Boumaryem et Agmad Oussaka, commune anfg province de sidi khassass ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : (www.marchespublics.gov.ma).
L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (2 654 068,20 dhs) Deux millions six cent cinquante huit dirhams,20 cts
Le cautionnement provisoire est fixé à (53 000,00 dhs) Cinquante trois

mille dirhams.
-Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics
-Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de Consultation.
N° 1170/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE SIDI BENMOUR
CERCLE DE ZEMAMRA
COMMUNE LAGHNADRA

Programme prévisionnel triennal

Maître d'ouvrage : commune LAGHNADRA
Année budgétaire : 2025
En application de l'article 17 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics de 15 chaabane 1444 (8 mars 2023)
Le programme prévisionnel des marchés que la commune LAGHNADRA envisage de lancer pour l'année budgétaire 2025 et les deux années suivantes 2026 - 2027 est présenté ci - après :

a) Prestations des travaux

Année budgétaire 2025

| N° | Objet | Lieu d'exécution | Estimation prévisionnelle | Mode de passation | Mois de publication | Obs |
|----|---|---|---------------------------|-------------------|---------------------|-----|
| 01 | Etude techniques (statistique de terrain non bâti) | LA COMMUNE LAGHNADRA | 60.000,00 | B.C | février 2025 | |
| 02 | Installation poteaux et câblage (intervention) | Divers dossiers de la commune | 86479,34 | A.O.O | juin 2025 | |
| 03 | Etude d'aménagement d'une piste | Du R.N1 VERS RPK43 et passant par divers dossiers | 140000,00 | B.C | MAI 2025 | |
| 04 | Amenagement de pistes divers dossiers de la commune | Divers dossiers de la commune | 1640305,57 | A.O.O | MAI 2025 | |
| 05 | Amenagement des voies goudronnées à de la commune | Divers dossiers de la commune | 400.000,00 | B.C OU A.O.O | Mai 2025 | |
| 06 | Amenagement de dar siba | Dar siba lagnadra | 60000,00 | B.C | FÉVRIER 2025 | |

b) Prestations de fournitures

Année budgétaire 2025

| N° | Objet | Estimation prévisionnelle | Lieu de livraison | Mode de passation | Mois de publication | abdessevati ons |
|----|-------------------------------------|---------------------------|-------------------|-------------------|---------------------|-----------------|
| 01 | Fourniture de bureaux | 40.000,00 | La commune | B.C | Mars 2025 | |
| 02 | Mobilier de bureaux | 61.000,00 | La commune | B.C | Avril 2025 | |
| 03 | Matériels de Mtes et de pavésoiment | 10.000,00 | La commune | B.C | Mai 2025 | |
| 04 | Matériels informatique et technique | 30.000,00 | La commune | B.C | mars 2025 | |

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes .

Année budgétaire 2025

| N° | Objet | Lieu d'exécution |
|----|---|----------------------|
| 01 | Mise à niveau du centre lagnadri | Douars de la commune |
| 02 | Mise à niveau du COTE EST ET OUEST | Douars de la commune |
| 03 | Amenagement des pistes | Douars de la commune |
| 04 | Construction de deux terrains approximité | Douars de la commune |

Année budgétaire 2027

| N° | Objet | Lieu d'exécution |
|----|---|----------------------|
| 01 | Mise à niveau DU COTE SUD de la commune | Douars de la commune |

N° 1171/PA

Royaume de Maroc



Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Formation
Région Rabat-Salé-Kénitra
Direction Provinciale de Sidi Kaocen

**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS NATIONAUX SUR OFFRES DE PRIX
SEANCE PUBLIQUE**

Le 28 Mars 2025, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Sidi Kaocen Avenue Allal Ben Abdellah, l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts nationaux sur offres de prix pour objet :

| N° de l'appel d'offres | Objet | Coût estimatif en Dhs TTC | Heure |
|------------------------|--|--|----------|
| 19/DPSK/2025 | Etudes Techniques et suivi des travaux de dissolution d'un bloc de classe à l'école primaire AKID ALLAM à la commune de Sidi Kaocen, province de Sidi Kaocen, en lot unique. | 34 000,00 Dhs TTC Trante Six Mille Dirhams TTC | 10h00min |
| 20/DPSK/2025 | Etudes Techniques Et Suivi Des Travaux d'aménagement et de réhabilitation du lycée collégial AZAYTOUNE à la commune de Lamrabib, province de Sidi Kaocen, en lot unique. | 48 000,00 Dhs TTC Quarante Huit Mille Dirhams TTC | 10h30min |
| 21/DPSK/2025 | Etudes Techniques Et Suivi Des Travaux d'aménagement et de réhabilitation du lycée qualifiant PALESTINE à la commune de Jorf El Melha, province de Sidi Kaocen, en lot unique. | 48 000,00 Dhs TTC Quarante Huit Mille Dirhams TTC | 11h00min |
| 22/DPSK/2025 | Etudes Techniques Et Suivi Des Travaux d'aménagement et de réhabilitation du lycée qualifiant BEL KSIRI à la commune de Bel Kairt, province de Sidi Kaocen, en lot unique. | 48 000,00 Dhs TTC Quarante Huit Mille Dirhams TTC | 11h30min |

- Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° : 2-22-431 relatif aux marchés publics.
- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 05 du règlement de consultation.

N° 1172/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION
DÉPARTEMENT DE LA JEUNESSE



الملكة المغربية
وزارة الشباب والثقافة والتواصل
المملكة المغربية

Royaume de Maroc
Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication
Département de la Jeunesse

**Avis d'appel d'offres ouvert International
N°08/2025**

Le 17 Avril 2025 à 10h 30 mn , Il sera procédé dans la salle de réunion principale du Département de la Jeunesse, sis 51 Avenue BEN Sina Agdal Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international, sur offres des prix, n°08/2025, pour objet : **TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CONFERENCE, D'UNE ADMINISTRATION ET D'UNE UNITE D'HEBERGEMENT POUR PMR, AU COMPLEXE MOULAY RACHID DE LA JEUNESSE ET DE L'ENFANCE DE BOUZNIKA A BOUZNIKA. PARTIE I : SALLE DE CONFERENCE. - LOT UNIQUE -**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 154 721 395,20 DH TTC (CENT CINQUANTE QUATRE MILLIONS SEPT CENT VINGT ET UN MILLE TROIS CENT QUATRE VINGT QUINZE DIRHAMS ET VINGT CENTIMES TTC)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 2.000.000,00 Dhs (DEUX MILLIONS DE DIRHAMS)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 31,32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Pour les concurrents installés au Maroc.

Une copie légalisée (certifié conforme à l'originale) du certificat de qualification et de classification, il est exigé pour le présent appel d'offre les qualifications suivantes : dans les secteurs, classes et qualifications suivants :

| Secteur | Qualification exigée | Classe minimale |
|----------------------------|--|-----------------|
| A : Construction | A3 : Travaux de complexité moyenne en béton armé pour bâtiment | I |
| L : Menuiserie – Charpente | L8 : Charpente métallique | I |
| O : Revêtements | O2 : Travaux de revêtements spéciaux. | I |

Pour les concurrents non installés au Maroc

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°9 du règlement de consultation.

N° 1173/PA

ROYAUME DU MAROC



Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Direction Générale de l'Agriculture de la Région de Casablanca-Settat
Direction Provinciale de l'Agriculture de Casablanca

PROGRAMME PREVISIONNEL TRIENNAL

Maître d'ouvrage : DIRECTION PROVINCIALE DE L'AGRICULTURE DE CASABLANCA

Année Budgétaire : 2025

Le programme prévisionnel des marchés que le maître d'ouvrage DPA de Casablanca envisage de lancer pour l'année budgétaire 2025 et les deux années suivantes 2026 et 2027, est présenté ci-après

a) Prestations de Travaux

Année budgétaire 2025

| N° | Départ | Lieu d'exécution | Estimation prévisionnelle | Mode de passation | Mois de Publication | Observations |
|----|---|------------------|---------------------------|-----------------------|---------------------|--------------|
| 1 | Agencement et aménagement du bâtiment administratif de la DPA de Casablanca | Casablanca | 64 800 00 | Appel d'offres ouvert | Mars | |

Année budgétaire 2026

| N° | Départ | Lieu d'exécution | Estimation prévisionnelle | Mode de passation | Mois de Publication | Observations |
|----|--------|------------------|---------------------------|-------------------|---------------------|--------------|
| 1 | - | - | - | - | - | - |

Année budgétaire 2027

| N° | Départ | Lieu d'exécution | Estimation prévisionnelle | Mode de passation | Mois de Publication | Observations |
|----|--------|------------------|---------------------------|-------------------|---------------------|--------------|
| 1 | - | - | - | - | - | - |

b) Prestations de Fournitures

Année budgétaire 2025

| N° | Départ | Estimation prévisionnelle | Lieu de livraison | Mode de passation | Mois de Publication | Observations |
|----|--|---------------------------|-------------------|-----------------------|---------------------|--------------|
| 1 | Achat de 104 litres d'espèce ovine de race Sardi au profit des éleveurs relevant des communes Ouled Saleh, Nouaceur et Bouiskoura, dans le cadre du Projet de reconstitution du cheptel au niveau de la Province de Nouaceur | 490 000 00 | Casablanca | Appel d'offres ouvert | mars | |
| 2 | Installation et équipement d'une unité d'orge hydroponique d'une capacité de 250 kg/jour de fourrage vert, dans le cadre du Projet de reconstitution du cheptel au niveau de la Province de Nouaceur | 800 000 00 | Nouaceur | Appel d'offres ouvert | mars | |

Année budgétaire 2026

| N° | Départ | Lieu d'exécution | Estimation prévisionnelle | Mode de passation | Mois de Publication | Observations |
|----|--------|------------------|---------------------------|-------------------|---------------------|--------------|
| 1 | - | - | - | - | - | - |

Année budgétaire 2027

| N° | Départ | Lieu d'exécution | Estimation prévisionnelle | Mode de passation | Mois de Publication | Observations |
|----|--------|------------------|---------------------------|-------------------|---------------------|--------------|
| 1 | - | - | - | - | - | - |

c) Prestations de Services :

Année budgétaire 2025

| N° | Départ | Estimation prévisionnelle | Lieu d'exécution | Mode de passation | Période | Observations |
|----|--|---------------------------|------------------|---|--------------|--------------|
| 1 | La réalisation des enquêtes sur les prix au niveau des marchés de gros et détail des abattoirs des saules et des grandes et moyennes surfaces de Casablanca au profit de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Casablanca | 500 000 00 | Casablanca | Appel d'offre ouvert simple sur offre de prix | Janvier 2025 | - |

-Lot unique-

Année budgétaire 2026

| N° | Départ | Estimation prévisionnelle | Lieu d'exécution | Mode de passation | Période | Observations |
|----|--|---------------------------|------------------|---|--------------|--------------|
| 1 | La réalisation des enquêtes sur les prix au niveau des marchés de gros et détail des abattoirs des saules et des grandes et moyennes surfaces de Casablanca au profit de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Casablanca | 600 000 00 | Casablanca | Appel d'offre ouvert simple sur offre de prix | Janvier 2025 | - |

-Lot unique-

Année budgétaire 2027

| N° | Départ | Estimation prévisionnelle | Lieu d'exécution | Mode de passation | Période | Observations |
|----|--|---------------------------|------------------|---|--------------|--------------|
| 1 | La réalisation des enquêtes sur les prix au niveau des marchés de gros et détail des abattoirs des saules et des grandes et moyennes surfaces de Casablanca au profit de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Casablanca | 600 000 00 | Casablanca | Appel d'offre ouvert simple sur offre de prix | Janvier 2027 | - |

-Lot unique-

N° 665/PC

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA CASABLANCA-SETTAT
PROVINCE DE SEH BIENNOUR
CERCLE DE ZEMAMRA
CAIDAT GHARBIA
COMMUNE TERRITORIALE DE LGHARBIA
DIRECTIONS DES SERVICES COMMUNAUX

AVIS

D'EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AU TITRE ANNÉE 2025

Le président de la commune territoriale de Igharbja,

Porte à la connaissance des fonctionnaires de la commune territoriale de Igharbja que les examens d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2025 seront organisés au profit des fonctionnaires ayant satisfait six ans d'ancienneté dans leur grade suivant le tableau ci-dessous.

| Grade Principal | Grade de passation | Nombre de postes à la suite de | Coeficients de candidature | Dernier délai de dépôt des dossiers | date de concours |
|------------------------------|---|--------------------------------|--|---|--|
| Adjoint technique 2ème grade | Adjoint technique 1 ^{er} grade | 14% | Satisfaction de six ans d'ancienneté dans leur grades à la date de la liste approuvé de l'examen professionnel | Coverse doit être déposé au bureau d'ordre de la commune avant 01/04/2025 à 15 h 30 min | 15 Avril 2025 à 13h du matin à la salle de réunion de la commune de Igharbja |

N° 1174/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉQUIPEMENT
ET DE L'EAU
Direction Provinciale de
l'Équipement,
du Transport et de la
Logistique de Tan-Tan
Avis d'Appel d'Offre
Ouvert International N°
01/2025/TAN

Le 28/03/2025 à 11h, il sera procédé dans la salle des réunions à la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Tan-Tan cité Administratif Tan-Tan à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert international sur offre des prix n° 01/2025/TAN

Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'Ouvrage est fixée à la somme de : 14.863.158,00Dhs (Quatorze million huit cent soixante-trois mille cent cinquante-huit Dirhams, 00 Cts) TTC. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 290.000,00Dhs (Deux cents quatre-vingt-dix Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°5 du règlement de consultation.

N° 1175/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PREFECTURE
DE MOHAMMEDIA -
COMMUNE
AIN HARROUDA
DIRECTION
DES SERVICES -
SERVICE DES MARCHES
ET TRAVAUX
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ SUR
OFFRES DE PRIX
N°05/2025

Le 17 Mars 2025 à 10h30, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Commune Ain Harrouda, sise au siège de la commune Ain Harrouda à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix n°05/2025 ayant pour objet :

- ACHAT DE DÉTERGENT ET PRODUITS DE NETTOYAGE POUR L'ENTRETIEN DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS RELEVANT DE LA COMMUNE AIN HARROUDA -

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

ma.
• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent soixante-neuf mille huit cent dix-huit dirhams toutes taxes comprises (169.800,00 dirhams).

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de trois mille trois cent dix-huit dirhams (3.300,00 dirhams). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article N°8 du règlement de consultation.

N° 1176/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PREFECTURE
DE MOHAMMEDIA -
COMMUNE
AIN HARROUDA
DIRECTION
DES SERVICES -
SERVICE DES MARCHES
ET TRAVAUX
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ SUR
OFFRES DE PRIX
N°06/2025

Le 17 Mars 2025 à 11h30, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Commune Ain Harrouda, sise au siège de la commune Ain Harrouda à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix n°06/2025 ayant pour objet :

- ACHAT DES ARTICLES DE PLOMBERIE POUR L'ENTRETIEN DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS RELEVANT DE LA COMMUNE AIN HARROUDA -
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent dix mille huit cent quatre-vingt dirhams toutes taxes comprises (110.880,00 dirhams).

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de deux mille deux cent dix-huit dirhams (2.200,00 dirhams). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article N°8 du règlement de consultation.

N° 1177/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
DIRECTION DES MARCHÉS PUBLICS
COMMUNE TERRITORIALE DE TANOUSSA
PROGRAMME PRÉVISIONNEL TRIENNAL
COMMUNE TERRITORIALE DE TANOUSSA
ANNÉE BUDGÉTAIRE 2025, 2026 ET 2027
Le programme prévisionnel des marchés est la commune territoriale de Tanoussa envisage de lancer pour l'année budgétaire 2025 et les deux années suivantes 2026 et 2027, la application de l'article 17 de décret n°02-22-431 du 08 mars 2023 (sous les conditions et les formes de passation des marchés de l'état) est présenté et agrégé :

a) Prestations de travaux :

| N° | Objet | Lieu d'exécution | Estimation prévisionnelle | Mode de passation | Mois de publication | Observations |
|----|--|---|---------------------------|-------------------|---------------------|--------------|
| 1 | Construction de siège de la commune de Tanoussa | Siège commune de Tanoussa ; Commune de Tanoussa ; Province de Beni Mellal ; région Beni Mellal-Khénifja | 1 000 000,00 | AOD | Avril 2025 | |
| 2 | Aménagement de dépôt communal ; Commune de Tanoussa ; Province de Beni Mellal ; région Beni Mellal-Khénifja | Centre de Tanoussa ; Commune de Tanoussa ; Province de Beni Mellal ; région Beni Mellal-Khénifja | 100 000,00 | AOD | Avril 2025 | Révisé au PM |
| 3 | Modernisation du site habitementaire | Centre de Tanoussa ; Commune de Tanoussa ; Province de Beni Mellal ; région Beni Mellal-Khénifja | 100 000,00 | AOD | Avril 2025 | |
| 4 | Aménagement des locaux administratifs au siège communal ; Commune de Tanoussa ; Province de Beni Mellal ; région Beni Mellal-Khénifja | Siège commune de Tanoussa ; Commune de Tanoussa ; Province de Beni Mellal ; région Beni Mellal-Khénifja | 100 000,00 | AOD | Mai 2025 | Révisé au PM |
| 5 | Extension de réseaux électriques Commune de Tanoussa ; Province de Beni Mellal ; région Beni Mellal-Khénifja | Terrains de Tanoussa ; Commune de Tanoussa ; Province de Beni Mellal ; région Beni Mellal-Khénifja | 1 500 000,00 | AOD | Avril 2025 | |
| 6 | Aménagement des locaux administratifs en terre battue existant ; Commune de Tanoussa ; Province de Beni Mellal ; région Beni Mellal-Khénifja | Centre de Tanoussa ; Commune de Tanoussa ; Province de Beni Mellal ; région Beni Mellal-Khénifja | 100 000,00 | AOD | Septembre 2025 | |
| 7 | Construction de la Oubsa de Tanoussa ; Commune de Tanoussa ; Province de Beni Mellal ; région Beni Mellal-Khénifja | Centre de Tanoussa ; Commune de Tanoussa ; Province de Beni Mellal ; région Beni Mellal-Khénifja | 10 000 000,00 | AOD | Octobre 2025 | |
| 8 | Création d'un centre de vacances et camping ; Commune de Tanoussa ; Province de Beni Mellal ; région Beni Mellal-Khénifja | Centre de Tanoussa ; Commune de Tanoussa ; Province de Beni Mellal ; région Beni Mellal-Khénifja | 1 000 000,00 | AOD | Novembre 2025 | |
| 9 | Entretien courant de cimetières | Commune de Tanoussa ; Province de Beni Mellal ; région Beni Mellal-Khénifja | 10 000,00 | BC | Mars 2024 | |

| N° | Objet | Lieu d'exécution |
|----|---|---|
| 1 | Création d'un centre de vacances et camping ; Commune de Tanoussa ; Province de Beni Mellal ; région Beni Mellal-Khénifja | A&F&S commune de Tanoussa ; Commune de Tanoussa ; Province de Beni Mellal ; région Beni Mellal-Khénifja |
| 2 | Création et entretien des parcs naturels | Terrains Commune de Tanoussa ; Province de Beni Mellal ; région Beni Mellal-Khénifja |

| N° | Objet | Lieu d'exécution |
|----|---|---|
| 1 | Création d'un centre de vacances et camping ; Commune de Tanoussa ; Province de Beni Mellal ; région Beni Mellal-Khénifja | Commune de Tanoussa ; Province de Beni Mellal ; région Beni Mellal-Khénifja |
| 2 | Création et entretien des parcs naturels | Commune de Tanoussa ; Province de Beni Mellal ; région Beni Mellal-Khénifja |

b) Prestations de fournitures :

| N° | Objet | Lieu de livraison | Estimation prévisionnelle | Mode de passation | Mois de publication | Observations |
|----|---|---|---------------------------|-------------------|---------------------|--------------|
| 1 | Acquisition d'une ambulance et un transport maritime au profit de la commune territoriale de Tanoussa | Commune de Tanoussa ; Province de Beni Mellal ; région Beni Mellal-Khénifja | 700 000,00 | AOD | Mars 2025 | |
| 2 | Acquisition d'un camion benne au profit de la commune territoriale de Tanoussa | Commune de Tanoussa ; Province de Beni Mellal ; région Beni Mellal-Khénifja | 950000,00 | AOD | Avril 2025 | |
| 3 | Acquisition des produits sanitaires pour les bureaux techniques municipaux et OAD | Commune de Tanoussa ; Province de Beni Mellal ; région Beni Mellal-Khénifja | 20 000,00 | BC | Avril 2025 | Révisé au PM |
| 4 | Renovation et modernisation des bureaux communaux | Commune de Tanoussa ; Province de Beni Mellal ; région Beni Mellal-Khénifja | 50 000,00 | BC | Avril 2025 | Révisé au PM |
| 5 | Équipement de certaines places en éclairage public existantes | Commune de Tanoussa ; Province de Beni Mellal ; région Beni Mellal-Khénifja | 100 000,00 | BC | Avril 2025 | |
| 6 | Achat de Carborand et lubrifiants | Commune de Tanoussa ; Province de Beni Mellal ; région Beni Mellal-Khénifja | 40 000,00 | BC | Mars 2025 | Révisé au PM |
| 7 | Achat de produits détergents | Commune de Tanoussa ; Province de Beni Mellal ; région Beni Mellal-Khénifja | 10 000,00 | BC | Avril 2025 | |
| 8 | Fourniture pour Matériel technique et informatique | Commune de Tanoussa ; Province de Beni Mellal ; région Beni Mellal-Khénifja | 20 000,00 | BC | Avril 2025 | Révisé au PM |
| 9 | Fourniture de bureau, produit d'impression, papeterie et impression | Commune de Tanoussa ; Province de Beni Mellal ; région Beni Mellal-Khénifja | 30 000,00 | BC | Avril 2025 | Révisé au PM |
| 10 | Frais d'habillement / de restauration & de réception | Commune de Tanoussa ; Province de Beni Mellal ; région Beni Mellal-Khénifja | 40 000,00 | BC | Mars 2025 | Révisé au PM |
| 11 | Achat de matériel d'entretien d'éclairage public | Commune de Tanoussa ; Province de Beni Mellal ; région Beni Mellal-Khénifja | 50 000,00 | BC | Mars 2025 | Révisé au PM |
| 12 | Achat de matériel informatique | Commune de Tanoussa ; Province de Beni Mellal ; région Beni Mellal-Khénifja | 100 000,00 | BC | Mars 2025 | Révisé au PM |
| 13 | Achat de matériel et mobilier de bureau | Commune de Tanoussa ; Province de Beni Mellal ; région Beni Mellal-Khénifja | 300 000,00 | BC | Avril 2025 | |
| 14 | Achat de matériel de pavage et de bit | Commune de Tanoussa ; Province de Beni Mellal ; région Beni Mellal-Khénifja | 500 000,00 | AOD | Mars 2025 | |
| 15 | Achat de petit matériel forgé de décoration et de pavage | Commune de Tanoussa ; Province de Beni Mellal ; région Beni Mellal-Khénifja | 10 000,00 | BC | Avril 2025 | Révisé au PM |
| 16 | Achat de ciment, briques et carreaux | Commune de Tanoussa ; Province de Beni Mellal ; région Beni Mellal-Khénifja | 20 000,00 | BC | Avril 2025 | Révisé au PM |
| 17 | Achat de pesticides, des parasites et des insectes | Commune de Tanoussa ; Province de Beni Mellal ; région Beni Mellal-Khénifja | 4 000,00 | BC | Avril 2025 | |
| 18 | Achat d'une pompe (moteur) et accessoires | Commune de Tanoussa ; Province de Beni Mellal ; région Beni Mellal-Khénifja | 50 000,00 | BC | Avril 2025 | |

| N° | Objet | Lieu d'exécution |
|----|---|---|
| 1 | Achat de matériel d'entretien d'éclairage public | Commune de Tanoussa ; Province de Beni Mellal ; région Beni Mellal-Khénifja |
| 2 | Renovation et modernisation des bureaux communaux | Commune de Tanoussa ; Province de Beni Mellal ; région Beni Mellal-Khénifja |
| 3 | Acquisition des produits sanitaires pour les bureaux techniques municipaux et OAD | Commune de Tanoussa ; Province de Beni Mellal ; région Beni Mellal-Khénifja |
| 4 | Achat de pesticides, des parasites et des insectes | Commune de Tanoussa ; Province de Beni Mellal ; région Beni Mellal-Khénifja |

| N° | Objet | Lieu d'exécution |
|----|---|---|
| 1 | Achat de matériel d'entretien d'éclairage public | Commune de Tanoussa ; Province de Beni Mellal ; région Beni Mellal-Khénifja |
| 2 | Renovation et modernisation des bureaux communaux | Commune de Tanoussa ; Province de Beni Mellal ; région Beni Mellal-Khénifja |
| 3 | Acquisition des produits sanitaires pour les bureaux techniques municipaux et OAD | Commune de Tanoussa ; Province de Beni Mellal ; région Beni Mellal-Khénifja |
| 4 | Achat de pesticides, des parasites et des insectes | Commune de Tanoussa ; Province de Beni Mellal ; région Beni Mellal-Khénifja |

C) Prestations de Services

| N° | Objet | Lieu de livraison | Estimation prévisionnelle | Mode de passation | Mois de publication | Observations |
|----|---|---|---------------------------|-------------------|---------------------|--------------|
| 1 | Affermage du site habitementaire | Commune de Tanoussa ; Province de Beni Mellal ; région Beni Mellal-Khénifja | 80 000,00 | BC | Avril 2025 | |
| 2 | Expertise et étude géotechnique pour le siège de la commune | Commune de Tanoussa ; Province de Beni Mellal ; région Beni Mellal-Khénifja | 60 000,00 | BC | Mars 2025 | |
| 3 | Etude techniques | Commune de Tanoussa ; Province de Beni Mellal ; région Beni Mellal-Khénifja | 50 000,00 | BC | Avril 2025 | |
| 4 | Détection et réparation courant de matériels informatiques | Commune de Tanoussa ; Province de Beni Mellal ; région Beni Mellal-Khénifja | 10 000,00 | BC | Avril 2025 | Révisé au PM |
| 5 | Actualisation des compétences des personnels communaux | Commune de Tanoussa ; Province de Beni Mellal ; région Beni Mellal-Khénifja | 18 000,00 | BC | Avril 2025 | |

| N° | Objet | Lieu d'exécution |
|----|---|---|
| 1 | Affermage du site habitementaire | Commune de Tanoussa ; Province de Beni Mellal ; région Beni Mellal-Khénifja |
| 2 | Acquisition des produits sanitaires pour les bureaux techniques municipaux et OAD | Commune de Tanoussa ; Province de Beni Mellal ; région Beni Mellal-Khénifja |
| 3 | Actualisation des compétences des personnels communaux | Commune de Tanoussa ; Province de Beni Mellal ; région Beni Mellal-Khénifja |

| N° | Objet | Lieu d'exécution |
|----|---|---|
| 1 | Affermage du site habitementaire | Commune de Tanoussa ; Province de Beni Mellal ; région Beni Mellal-Khénifja |
| 2 | Acquisition des produits sanitaires pour les bureaux techniques municipaux et OAD | Commune de Tanoussa ; Province de Beni Mellal ; région Beni Mellal-Khénifja |
| 3 | Actualisation des compétences des personnels communaux | Commune de Tanoussa ; Province de Beni Mellal ; région Beni Mellal-Khénifja |

N° 066/PC

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE LA SANTÉ ET DE LA
PROTECTION SOCIALE
DES SOUS-MASSA
DÉLEGATION PROVINCIALE DE TATA

Programme Prévisionnel Triennal

Modalité d'ouvrage : Délégation Prévisionnelle de Ministère de la Santé et de la Protection Sociale à TATA.

Année budgétaire : 2025

Le programme prévisionnel des marchés que le Ministère prévisionnel de Ministère de la Santé et de la Protection Sociale à TATA, envisage de lancer pour l'année budgétaire 2025 et les deux années suivantes 2026-2027 se présente ci-après :

a) Prestations de Travaux

Année budgétaire 2025

| N° | Objet | Estimation prévisionnelle (MAD) | Lieu d'exécution | Mode de passation | Mois de passation | Observation |
|----|--|---------------------------------|---|-------------------|-------------------|-------------|
| 1 | MARCHE DE REAMÉNAGEMENT DU SERVICE DE RÉSEAU DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ RELEVANT DE LA DÉLEGATION DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE À LA PROVINCE DE TATA | 288 000 | SERVICE DE RÉSEAU DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ DE TATA | A.O SIMPLIFIÉ | AVRIL 2025 | |

Présentation synthétique des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2026

| N° | Objet | Estimation prévisionnelle (MAD) | Lieu d'exécution | Mode de passation | Mois de passation | Observation |
|----|--|---------------------------------|--|-------------------|-------------------|-------------|
| 1 | MARCHE DE RECONSTRUCTION DE LA PHARMACIE PROVINCIALE RELEVANT DE LA DÉLEGATION DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE À LA PROVINCE DE TATA | | DÉLEGATION DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE À LA PROVINCE DE TATA | | | |
| 2 | MARCHE D'ENTRETIEN DU BÂTIMENT DE LA DÉLEGATION DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE À LA PROVINCE DE TATA | | DÉLEGATION DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE À LA PROVINCE DE TATA | | | |

Année budgétaire 2027

| N° | Objet | Estimation prévisionnelle (MAD) | Lieu d'exécution | Mode de passation | Mois de passation | Observation |
|----|---|---------------------------------|--|-------------------|-------------------|-------------|
| 1 | MARCHE DE RECONSTRUCTION DU SERVICE DE RÉSEAU DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ RELEVANT DE LA DÉLEGATION DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE À LA PROVINCE DE TATA | | DÉLEGATION DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE À LA PROVINCE DE TATA | | | |
| 2 | MARCHE DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE DIAGNOSTIC DE LA TUBERCULOSE (ET DES BÂTIMENTS RELEVANT DE LA DÉLEGATION DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE À LA PROVINCE DE TATA) | | DÉLEGATION DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE À LA PROVINCE DE TATA | | | |
| 3 | MARCHE DE CONSTRUCTION D'UN SERVICE DES BÂTIMENTS RELEVANT DE LA DÉLEGATION DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE À LA PROVINCE DE TATA | | DÉLEGATION DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE À LA PROVINCE DE TATA | | | |

b) Prestations de Fournitures

Année budgétaire 2025

| N° | Objet | Estimation prévisionnelle (MAD) | Lieu de livraison | Mode de passation | Mois de passation | Observation |
|----|--|---------------------------------|---|--|-------------------|-------------|
| 1 | ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE POUR LA DÉLEGATION DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE À LA PROVINCE DE TATA | 554 000 | LA DÉLEGATION DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE À LA PROVINCE DE TATA | A.O RESERVE AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES NATIONALES (PME), AUX COOPÉRATIVES OU UNE UNION DE COOPÉRATIVES ET AUX AUTO-ENTREPRENEURS | MARS 2025 | |
| 2 | ACHAT DE FOURNITURE ET INSTALLATION DU MATÉRIEL MÉDICO-TECHNIQUE POUR ANESTHÉSIE - SOINS INTENSIFS DESTINÉ AUX CENTRES DE SANTÉ RELEVANTS DE LA DÉLEGATION DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE À LA PROVINCE DE TATA | 481 000 | CENTRES DE SANTÉ RELEVANTS DE LA DÉLEGATION DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE À LA PROVINCE DE TATA | A.O International | Septembre 2025 | |
| 3 | ACHAT DE FOURNITURE ET INSTALLATION DU MATÉRIEL MÉDICO-TECHNIQUE POUR | 344 000 | CENTRES DE SANTÉ RELEVANTS DE LA DÉLEGATION DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE À LA PROVINCE DE TATA | A.O International | Septembre 2025 | |

| | | | | | | |
|---|---|-----------|---|-------------------|----------------|--|
| 4 | ÉQUIPEMENT FONCTIONNEL ET SUPPLÉMENTAIRE DESTINÉ AUX CENTRES DE SANTÉ RELEVANTS DE LA DÉLEGATION DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE À LA PROVINCE DE TATA | | SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE À LA PROVINCE DE TATA | | | |
| 4 | ACHAT DE FOURNITURE ET INSTALLATION DU MATÉRIEL MÉDICO-TECHNIQUE POUR ANESTHÉSIE MÉDICALE DESTINÉ AUX CENTRES DE SANTÉ RELEVANTS DE LA DÉLEGATION DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE À LA PROVINCE DE TATA | 481 000 | CENTRES DE SANTÉ RELEVANTS DE LA DÉLEGATION DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE À LA PROVINCE DE TATA | A.O International | Septembre 2025 | |
| 5 | ACHAT DE FOURNITURE ET INSTALLATION DU MATÉRIEL MÉDICO-TECHNIQUE POUR DES COLONIES ET MODULES MÉDICO-ANESTHÉSIE AUX CENTRES DE SANTÉ RELEVANTS DE LA DÉLEGATION DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE À LA PROVINCE DE TATA | 1 858 200 | CENTRES DE SANTÉ RELEVANTS DE LA DÉLEGATION DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE À LA PROVINCE DE TATA | A.O International | Octobre 2025 | |
| 6 | ACHAT DE FOURNITURE ET INSTALLATION DU MATÉRIEL MÉDICO-TECHNIQUE POUR SOINS ÉMISIFS ET STÉRILISATION DESTINÉ AUX CENTRES DE SANTÉ RELEVANTS DE LA DÉLEGATION DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE À LA PROVINCE DE TATA | 417 000 | CENTRES DE SANTÉ RELEVANTS DE LA DÉLEGATION DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE À LA PROVINCE DE TATA | A.O International | Octobre 2025 | |

Présentation synthétique des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2027

| N° | Objet | Lieu d'exécution |
|----|--|--|
| 1 | EQUIPEMENT D'UN CENTRE DE DIAGNOSTIC DE LA TUBERCULOSE ET DES MALADIES RELEVANT DE LA DÉLEGATION DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE À LA PROVINCE DE TATA | DÉLEGATION DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE À LA PROVINCE DE TATA |
| 2 | EQUIPEMENT D'UN SERVICE DES BÂTIMENTS RELEVANT DE LA DÉLEGATION DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE À LA PROVINCE DE TATA | DÉLEGATION DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE À LA PROVINCE DE TATA |

c) Prestations de Services

Année budgétaire 2025

| N° | Objet | Estimation prévisionnelle | Lieu d'exécution | Mode de passation | Mois de passation | Observation |
|----|--|---------------------------|--|-------------------|-------------------|-------------|
| 1 | LA MAINTIENANCE PRÉVENTIVE ET CORRECTIVE DES INSTALLATIONS TECHNIQUES (CHASSIS FROID) POUR LA DÉLEGATION DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE À LA PROVINCE DE TATA | 20 000 000 | DÉLEGATION PROVINCIALE DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE DE TATA | A.O National | MARS 2025 | |
| 2 | LA MAINTIENANCE PRÉVENTIVE ET CORRECTIVE DU MATÉRIEL MÉDICO-TECHNIQUE INSTA AU CENTRE DE DIAGNOSTIC CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL RELEVANT DE LA DÉLEGATION PROVINCIALE DU MINISTRE DE LA SANTÉ À TATA | 90 000 | CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL DE TATA | A.O National | MARS 2025 | |
| 3 | LA MAINTIENANCE PRÉVENTIVE ET CORRECTIVE, Y COMPRIS TOUTES PIÈCES DE RECHANGE DES ÉQUIPEMENTS MÉDICO-TECHNIQUES INSTA AU SERVICE DE RÉANIMATION DU CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL DE TATA | 171 000 | CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL DE TATA | A.O National | MARS 2025 | |

| | | | | | | |
|---|---|-----------|---------------------------------------|--------------|--------------|--|
| 4 | LA MAINTIENANCE PRÉVENTIVE ET CORRECTIVE DU MATÉRIEL INSTA AU LABORATOIRE DE CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL RELEVANT DE LA DÉLEGATION PROVINCIALE DU MINISTRE DE LA SANTÉ À TATA | 205 000 | CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL DE TATA | A.O National | MARS 2025 | |
| 5 | LA MAINTIENANCE PRÉVENTIVE ET CORRECTIVE DU MATÉRIEL MÉDICO-TECHNIQUE INSTA AU SERVICE D'ENTRÉE DE CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL RELEVANT DE LA DÉLEGATION PROVINCIALE DU MINISTRE DE LA SANTÉ À TATA | 34 150,00 | CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL DE TATA | A.O National | JUILLET 2025 | |

N° 067/PC

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION DAKHLA OUED ED-DABAB
PROVINCE OUED ED-DABAB
CERCLE EL ARBOUC
CARRAT IMELLI
COMMUNE IMELLI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DES PRIX
N° : 03/2025/CI**

Le vendredi 28 mars 2025 à 11h00, il sera procédé dans la salle de réunions de la commune Imlli à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour les travaux de construction de siège de la commune d'Imlli à Dakhla.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire, 35 000,00 (Trente cinq mille) dirhams
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : deux millions huit cent vingt-six mille sept cent quatre-vingt dirhams et zero centimes TTC (2 826 780,00 Dhs) TTC.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

- Attestation de qualification et de classe
- Copie de qualification et de classe légale délivrée par ministre de l'équipement et de transport

| Secteur | Classe | Qualification |
|---------|--------|---------------|
| A | 4 | A2 |

N° 1176/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE MADIOUNA
COMMUNE SIDI HAJAJ
OUED HASSAR
DIRECTION DES SERVICES DE LA COMMUNE
SERVICE DES MARCHÉS
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ SUR OFFRES DES PRIX
 N°01/2025/CSHOH
 « Réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises, coopérative ou une union de coopératives, Auto-entrepreneur »
 Le 17/03/2025 à 11 Heures, il sera procédé, dans le bureau de la direction des services sis à la commune de Sidi Hajaj Oued Hassar, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix n° 01/2025/CSHOH, pour: ACHAT DE PETIT MATÉRIEL DE SIGNALISATION, DES PLAQUES DE NUMÉROTATION DES IMMEUBLES ET DES PLAQUES DES NOMS DES RUES - LOT UNIQUE.
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

DES POSTES DE COMMANDEMENT RELEVANT DE LA PROVINCE DE BENI MELLAL.
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 7.000,00 dhs = SEPT MILLE DIRHAMS ». L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 419.952,00 dhs = QUATRE CENT DIX NEUF MILLE NEUF CENT CINQUANTE DEUX DIRHAMS ». Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 du 15 chaban 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 05 du règlement de la consultation.
N° 1180/PA

voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation.
N° 1181/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION DE LA RÉGION

CASABLANCA-SETTAT
DIRECTION PROVINCIALE D'EL JADIDA
 Avis d'appel d'offres ouvert simplifié - au rabais ou à majoration - N° : 08J/INV/2025 DU 19/03/2025 à 12H
 Le 19/03/2025 à 12h, il sera procédé, dans les Bureaux de la Direction Provinciale de FAREF C-5 d'El Jadida, sis à 01 rue Victor Hugo à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié - au rabais ou à majoration - N°: 08J/INV/2025 du 19/03/2025 pour : TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE

REHABILITATION DE L'ÉCOLE ENNAKHIL À LA COMMUNE TERRITORIALE AZEMMOUR, PROVINCE D'EL JADIDA.
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 677 652,26 Dhs (Six Cent Soixante Dix Sept Mille Six Cent Cinquante Deux Dirhams Vingt Six Centimes). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de

: 13.500,00 Dhs (Treize Mille Cinq Cent Dirhams). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation.
N° 1182/PA

• L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 446 760,00 Dhs TTC (Quatre cent quarante-six mille sept cent soixante dirhams TTC)
 • Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 8 000,00 Dhs (Huit-mille Dirhams).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
 Les prospectus et le document technique mentionné dans l'article n° 20 du règlement de consultation l'article n° 20 doivent être déposés par voie électronique. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°5 du règlement de consultation.
N° 1179/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION DE LA RÉGION CASABLANCA-SETTAT
DIRECTION PROVINCIALE D'EL JADIDA
 Avis d'appel d'offres ouvert simplifié - au rabais ou à majoration - N° : 07J/INV/2025 DU 19/03/2025 à 11H
 Le 19/03/2025 à 11h, il sera procédé, dans les Bureaux de la Direction Provinciale de FAREF C-5 d'El Jadida, sis à 01 rue Victor Hugo à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié - au rabais ou à majoration - N°: 07J/INV/2025 du 19/03/2025 pour : TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE REHABILITATION DE L'ÉCOLE ETTRII FILLES À LA COMMUNE TERRITORIALE EL JADIDA, PROVINCE D'EL JADIDA.
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 548 937,60 Dhs (Cinq Cent Quarante Huit Mille Neuf Cent Trente Sept Dirhams Soixante Centimes). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10 900,00 Dhs (Dix Mille Neuf Cent Dirhams) ». Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par

ANP
 Agence Nationale des Ports
 Agence Nationale des Ports
 Agence Nationale des Ports

Conformément à l'article 34 du règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Agence Nationale des Ports, le programme prévisionnel des principaux appels d'offres et commandes que la Direction du Port de Jorf Lasfar et Région de l'Agglomération de Tanger pour l'année budgétaire 2025 est le suivant :

| N° | Titre | Port | Statut | Modalité | Phase | Trimestre | Montant (M.Dhs) | Statut |
|----------------------------------|--|-------------------------------|----------|----------|----------------|-----------|-----------------|---|
| A - TRAVAUX | | | | | | | | |
| Maintenance | Travaux d'entretien et de maintenance des espaces verts au port de Jorf Lasfar | PORT DE JORF LASFAR | AO | OUVERT | 1er TRIMESTRE | | | |
| Maintenance | Travaux de maintenance du système de vidéosurveillance et des bornes d'accès au port de Jorf Lasfar | PORT DE JORF LASFAR | AO | OUVERT | 1er TRIMESTRE | | | |
| Maintenance | Travaux d'entretien de la plantation arborée et de la climatisation des locaux de l'ACP au port de Jorf Lasfar et de Jadir | PORT DE JORF LASFAR ET REGION | AO | OUVERT | 1er TRIMESTRE | | | Agence Nationale des Ports, Direction du Port de Jorf Lasfar, Km 22, Route de Oualidia, BP 3182, El Jadir (Poste Principale) Tel : 05-29-05-99-49 / 05-29-05-99-91 Fax : 05-29-34-54-31 |
| Travaux Neufs | Travaux de réhabilitation des pontons pour l'amélioration des conditions d'amarrage au niveau des batardeaux au port de Jorf Lasfar | PORT DE JORF LASFAR | AO | OUVERT | 2EME TRIMESTRE | | | |
| Travaux Neufs | Remplacement des équipements de classe d'eau | PORT DE JORF LASFAR | AO | OUVERT | 2EME TRIMESTRE | | | |
| Maintenance | Travaux de confortement et de consolidation du mur de clôture du port d'El Jadida (2ème série secondaire) | PORT D'EL JADIDA | AO | OUVERT | 2EME TRIMESTRE | | | |
| Maintenance | LA MONTONNAGE PREVENTIVE SYSTEMIQUE (MPS) ET CURATIVE (MCS) DU SYSTEME DE VIDEO SURVEILLANCE AU PORT D'EL JADIDA. | PORT D'EL JADIDA | AO | OUVERT | 2EME TRIMESTRE | | | |
| Maintenance | LA MONTONNAGE PREVENTIVE SYSTEMIQUE (MPS) ET CURATIVE (MCS) DES BANDES « VAF » PAVÉS ET POCALTES, CLOISONS EN ET BOISERIE ET AUTRES EQUIPEMENTS AU PORT D'EL JADIDA. | PORT D'EL JADIDA | AO | OUVERT | 2EME TRIMESTRE | | | |
| B - SERVICES | | | | | | | | |
| Protection topographique | Exécution des travaux d'entretien et de levés topographiques à l'intérieur du port de Jorf Lasfar et ses dépendances | PORT DE JORF LASFAR | AO | OUVERT | 1er TRIMESTRE | | | |
| ETUDE | Etude de mise à jour de plan d'Agence Portuaire | PORT DE JORF LASFAR | AO | OUVERT | 1er TRIMESTRE | | | |
| RECEPTION | ORGANISATION D'UNE RECEPTION POUR LA JOURNÉE MONDIALE DE LA TERRE ET DES MERS DES CASABAS | PORT DE JORF LASFAR | COMMANDE | | 1er TRIMESTRE | | | Agence Nationale des Ports, Direction du Port de Jorf Lasfar, Km 22, Route de Oualidia, BP 3182, El Jadir (Poste Principale) Tel : 05-29-05-99-49 / 05-29-05-99-91 Fax : 05-29-34-54-31 |
| LOCATION | LOCATION DE MATRIEL SPECIALISE POUR L'ANNÉE 2025 | PORT DE JORF LASFAR | COMMANDE | | 2EME TRIMESTRE | | | |
| CONSULTATION MEDICALE | La réalisation d'un bilan biologique au profit du personnel de l'ANP/DRM | PORT DE JORF LASFAR | COMMANDE | | 2EME TRIMESTRE | | | |
| CORRIGES | REALISATION D'UN CORRIGES POUR LES ENFANTS DU PERSONNEL DE LA DCP 2025. | PORT DE JORF LASFAR | COMMANDE | | 2EME TRIMESTRE | | | |
| ORGANISATION | ORGANISATION D'UNE ENQUETE POUR LE PERSONNEL DE LA DCP 2025. | PORT DE JORF LASFAR | COMMANDE | | 2EME TRIMESTRE | | | |
| INVENTAIRE | REALISATION DE L'INVENTAIRE DES REHABILITATIONS DE LA DCP. | PORT DE JORF LASFAR | COMMANDE | | 2EME TRIMESTRE | | | |
| C - FOURNITURE | | | | | | | | |
| Nettoyage | Nettoyage d'un revêtement pour matériel Aériportuaire | PORT DE JORF LASFAR | AO | | 1er TRIMESTRE | | | |
| Matériel de sécurité | Remplacement des équipements de sécurité | PORT DE JORF LASFAR | AO | OUVERT | 2EME TRIMESTRE | | | |
| Matériel de sécurité | Remplacement des équipements de sécurité | PORT DE JORF LASFAR | AO | OUVERT | 2EME TRIMESTRE | | | |
| Matériel de signalisation | Remplacement des équipements de signalisation maritime | PORT DE JORF LASFAR | AO | OUVERT | 2EME TRIMESTRE | | | |
| Matériel de police | Remplacement des équipements de police | PORT DE JORF LASFAR | AO | OUVERT | 2EME TRIMESTRE | | | |
| Commandes informatiques | RECHERCHES DE CONGÉNÉRATES INFORMATIQUES ET BREVETIQUES POUR LES PORTS DE LA DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR ET REGION | PORT DE JORF LASFAR | AO | | 2EME TRIMESTRE | | | Agence Nationale des Ports, Direction du Port de Jorf Lasfar, Km 22, Route de Oualidia, BP 3182, El Jadir (Poste Principale) Tel : 05-29-05-99-49 / 05-29-05-99-91 Fax : 05-29-34-54-31 |
| Vêtements et articles de travail | Fourniture des vêtements et articles de travail pour le personnel | PORT DE JORF LASFAR | AO | OUVERT | 2EME TRIMESTRE | | | |
| Fournitures scolaires | ACQUISITION DES FOURNITURES SCOLAIRES POUR LES BÉNÉFICIAIRES DU PERSONNEL DE LA DCP | PORT D'EL JADIDA | AO | | 2EME TRIMESTRE | | | |
| Équipements scolaires | Acquisition d'équipements scolaires | PORT D'EL JADIDA | AO | | 2EME TRIMESTRE | | | |
| Matériel de bureau | Acquisition de matériel de bureau | PORT D'EL JADIDA | AO | | 2EME TRIMESTRE | | | |
| Matériel de bureau | Acquisition de matériel de bureau | PORT D'EL JADIDA | AO | | 2EME TRIMESTRE | | | |

Agence Nationale des Ports - Direction du Port de Jorf Lasfar et Région
 Direction du Port de Jorf Lasfar, Km 22, Route Oualidia, BP 3182, El Jadida (Poste principale)
 Tél : 05-29-05-99-49 / Fax : 05-23-34-54-31

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Intérieur
 Wilaya de la Région de Béni Mellal Khenitra
 Province de Béni-Mellal
 Secrétariat Général
 DBM/SM
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ
 N° 02/BG/2025
 Le 18/03/2025 à 10h, il sera procédé en séance publique, dans les bureaux de Secrétariat Général de la province de Béni-Mellal (DBM-SM) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix relatif à: ACHAT DE FOURNITURES POUR LE MATÉRIEL TECHNIQUE ET INFORMATIQUE POUR LE FONCTIONNEMENT DES BUREAUX DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 548 937,60 Dhs (Cinq Cent Quarante Huit Mille Neuf Cent Trente Sept Dirhams Soixante Centimes). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10 900,00 Dhs (Dix Mille Neuf Cent Dirhams) ». Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par

CONSTITUTION
1/- Aux termes d'un acte SSP du 09/01/2025 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée associée unique :

Dénomination : - HERO LAND SARL. S.A.
Objet: NEGOCIANT, MARCHAND OU INTERMÉDIAIRE EFFECTUANT IMPORTATION ET EXPORTATION, TRANSPORT DE BAGAGES NON ACCOMPAGNÉS.
Siège Social : CASABLANCA, N 85 RUE NAKHLA ANGLE RUE PRINCE MOULAY ABDALLAH 1ER ETAGE APPT 1 HAY EL HOURIA, Capital Social : 100 000,00 DHS (Cent Mille dirhams).
Appart : L'associé fait apport à la société d'une somme en espèce à savoir : Mr: ABDALLAH MAKHOUKH 100.000,00 DHS Durée : 99 ans.
Gérance : Mr ABDALLAH MAKHOUKH, gérant pour une durée illimitée.
Il-Le dépôt légal a été effectué et immatriculé au registre de commerce de Casablanca sous le numéro 663137.
N° 1183/PA

Royaume du Maroc
Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire
Département du Tourisme
Secrétariat Général
Direction des Ressources et de la Formation
DIRECTION DES RESSOURCES ET DE LA FORMATION
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SIMPLIFIÉ SUR OFFRES DE PRIX
N° 04/2025/DRF

Le 19/03/2025 à 10H, il sera procédé, dans la salle des réunions du Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire, -Département du Tourisme -, site centre d'affaires, Mahaj Ryad, Hay Ryad Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié sur offres de prix ayant pour objet acquisition du matériel informatique pour le compte du Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire, -Département du Tourisme - en lot unique.
- Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : cinq cent treize mille dirhams Toutes Taxes Comprises (513 000,00 DHS TTC).
-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de dix mille Dirhams (10 000,00 DHS).
-Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 135 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.
- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 di Bouja 1444 (23 juin 2023) re-

latif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.
-Les prospectus, notices ou autres documents techniques du prix n° 01, 02 et 03 objet de l'AOO national simplifié sur offres de prix N°04/2025/DRF doivent être déposés au plus tard le 18/03/2025 à 16 H au Service Des Achats -Division des Ressources Financières et du Support Logistique-Direction des Ressources et de la Formation- Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire -Département du Tourisme - site au centre d'affaires, Mahaj Ryad, Hay Ryad Rabat, ou remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres.
-Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 5 et 6 du règlement de la consultation.
N° 1184/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TINGHIR
CERCLE ALNIF
COMMUNE ALNIF

AVIS RECTIFICATIF N° 1 DE L'AAO NATIONAL N° 03/2025/DPA/TZ/SAHA

Il est porté à la connaissance des concurrents que l'A.A.O N° 03/2025/DPA/TZ/SAHA du 24 Mars 2025 à 10 H, Publié au journal (libération n° 10449 du 28 Février 2025, a connu une rectification au niveau de l'Avis comme suit :

Les qualifications minimales requises pour les entreprises sont :
* **Pour les concurrents installés au Maroc :**
Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

| Activités | Qualifications | Catégorie minimale |
|------------------|----------------|--------------------|
| CONTROLE QUALITE | CQ 3 - | 1 - |
| | CQ 7 - | 1 - |

Le reste sans changement.
N° 1185/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TINGHIR
CERCLE ALNIF
COMMUNE ALNIF

Avis d'appels d'offres ouvert

Le 11 AVRIL 2025 il sera procédé, dans le bureau de président de conseil communal d'Alnif, l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix selon le tableau suivant :

| N° A.O | Objet des appels d'offres | Caution Provisoire (Dhs) | L'estimation du coût des prestations en Dh (TTC) | Heure |
|------------|--|------------------------------------|---|-------|
| 04/CA/2025 | Travaux de construction de souk hebdomadaire -1ere tranche- à la commune d'Alnif Province Tinghir. | Vingt mille dirhams (20.000,00 Dh) | deux million deux cent cinq mille quinze dirhams 60cts (2.205.015,60 dhs) | 10 H |

- Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32 et 34 du décret n° 2-22-431 du 15Chaabane1444 (08 Mars 2023) relatif Aux marchés publics et à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.
- Le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent par voie électronique, à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 1186/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de l'Enseignement Technique

ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION
RÉGION RABAT SALE KENTRA
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

AVIS DE CONSULTATION ARCHITECTURALE N° 05/DPSS/2025
SEANCE PUBLIQUE

Le vendredi 28 mars 2025 à partir de dix heures 00 minutes (10h00min) du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale de l'éducation nationale site à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis concernant ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'INTERNAT DE LYCEE AL KHANISSA A LA COMMUNE AZGHAR A LA PROVINCE SIDI SLIMANE, comme suit :

| C.A n° | OBJET | Estimation coût des prestations (Mars 2024) | Heure d'ouverture des plis de C.A |
|--------------|---|--|---|
| 05/DPSS/2025 | ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'INTERNAT DE LYCEE AL KHANISSA A LA COMMUNE AZGHAR A LA PROVINCE SIDI SLIMANE | 5 833 000,00 (Cinq Millions Huit Cent Trente Trois Mille Dirhams HT) | A partir de dix heures 00 min (10h 00min) |

Les dossiers des consultations architecturales peuvent être retirés du siège de la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane après du service des affaires administratives, financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine (Bureau des Marchés). Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103, 104 et 105 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Aucune visite des lieux n'est prévue.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.
N° 1187/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de l'Enseignement Technique

ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION
RÉGION RABAT SALE KENTRA
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

AVIS DE CONSULTATION ARCHITECTURALE N° 06/DPSS/2025
SEANCE PUBLIQUE

Le vendredi 28 mars 2025 à partir de dix heures 30 minutes (10h30min) du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale de l'éducation nationale site à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis concernant ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX D'EXTENSION DES 10 SALLES DE CLASSE DE PRÉSCOLAIRE A LA PROVINCE SIDI SLIMANE, comme suit :

| C.A n° | OBJET | Estimation coût des prestations (Mars 2024) | Heure d'ouverture des plis de C.A |
|--------------|---|---|---|
| 06/DPSS/2025 | ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX D'EXTENSION DES 10 SALLES DE CLASSE DE PRÉSCOLAIRE A LA PROVINCE SIDI SLIMANE | 2 060 000,00 (Deux millions Dirhams HT) | A partir de dix heures 30 min (10h 30min) |

Les dossiers des consultations architecturales peuvent être retirés du siège de la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane après du service des affaires administratives, financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine (Bureau des Marchés). Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103, 104 et 105 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Aucune visite des lieux n'est prévue.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.
N° 1188/PA

SHADES STUDIO S.A.R.L.

Aux termes d'un acte S.S.P en date du 06/01/2025, il a été constitué une société SARL AU dont les caractéristiques sont :
 -DÉNOMINATION : SHADES STUDIO.
 -OBJET : ARCHITECTURE D'INTERIEUR.
 -SIEGE SOCIAL : 61 AV LALLA YACOUT ANGLE MUSTAPHA EL MAANI 1ER ETAGE N° 56 CENTRE RIAD CASABLANCA.
 -DURÉE : 99 ans.
 -CAPITAL SOCIAL : 10000 DH.
 -GERANCE : MME. WIFAK YASSINE.
 -ANNEE SOCIALE : commence le 1er janvier et finit le 31 décembre.
 Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 18/02/2025 sous N°998996 RC N°662947.

N° 1189/PA

TRIOMETALS

Aux termes d'un acte S.S.P en date du 21/02/2025 à Al-Hoceima, il a été constitué une société (S.A.R.L./AU) dont les caractéristiques sont :
 DÉNOMINATION : Sté TRIOMETALS S.A.R.L./AU
 OBJET SOCIAL : - Marchand d'aluminium inox et mléf en détail.
 - Entrepreneur de menuiserie
 - Marchand ou intermédiaire effectuant importation et exportation
 SIEGE SOCIAL : Hay tasmaskidante ajdir AL Hoceima
 DURÉE : 99 ans.
 CAPITAL SOCIAL : 100.000,00dh.
 L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque exercice.
 GERANCE : la société est gérée par M. BENDAJMAN Mohamed amin.
 Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de première instance d'AL Hoceima sous le numéro du registre de commerce analytique N° 4697.

N° 1190/PA

FIDUCIAIRE BOUGAFER

CONSEILS
 CABINET FIDUCIAIRE
 TEL : 06 71 66 19 18 / 06 61 86 89 08

Aux termes d'un acte S.S.P en date de 12/02/2025 à oulad mrah il a été établi les statuts d'une société à Responsabilité limitée AU dont les caractéristiques sont les suivantes :
 1- Dénomination: PHARMACIE IKHEWA TALAL SARL AU
 2- Siège social: LOTISS ES-SADA N 1-81 CENTRE OULAD MRAH.
 3- Objet social : PHARMACIEN VENDANT EN DÉTAIL.
 4- Durée : la société est constituée pour une durée de 99 ans à compter de la date de son immatriculation au R.C.
 5- Capital Social : 100 000,00 dhs divisé en 1000 parts social de 100 dhs chacune. Le capital social est entièrement libéré, souscrite en totalité à Mr MOHAMED TALAL l'associé unique.
 6- La Gérance : la société est gérée par Mr MOHAMED

TALAL pour une durée illimitée.
 7- Année sociale : du 1 janvier au 31 décembre de chaque année.
 8- Dépôt légal : a été effectué au tribunal de 1er instance de ben ahmed et immatriculée au registre de commerce sous le 1261 le 04/03/2025. N° de dépôt : 14/25.

N° 1191/PA

Caisse Nationale de Sécurité Sociale
 Direction Régionale de l'Orientation
 de l'Appel
 D'OFFRES OUVERT NATIONAL
 N° 05/2025
 (Séance publique)

Le Vendredi 28 Mars 2025 à 10:00 heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Régionale CNSS - de l'Orient sise : Boulevard Echouhada Oujda, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offre de prix n° 05/2025 concernant l'achat de fournitures de bureau et consommables informatiques pour la Direction Régionale de la CNSS Orient en deux lots distincts :
 - Lot n° 01 : Fournitures de bureau
 - Lot n° 02 : Consommables informatiques.
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé comme suit :
 - Lot n°01 : 10 500,00 Dhs (Dix mille cinq cent Dirhams).
 - Lot n°02 : 8 200,00 Dhs (Huit mille deux cent Dirhams).
 L'estimation des coûts des prestations est arrêtée à :
 - Lot n°01 : 529 008,00 Dhs (Cinq cent vingt neuf mille huit Dirhams).
 - Lot n°02 : 410 280,00 Dhs (Quatre cent dix mille deux cent quatre vingt Dirhams).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
 Les échantillons exigés par le règlement de consultation dans l'article N°09 doivent être déposés dans le Bureau Moyens Généraux / Division Ressources de la Direction Régionale de la CNSS Orient, sis à Boulevard Echouhada, Oujda, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis : est ce avant - Le Jeudi 27 Mars 2025 à 12:00-

N° 1192/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE, DU PRESCOLAIRE ET DU SPORT
 ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION & DE FORMATION MARRAKECH SAFI DIRECTION

PROVINCIALE ALHAOUZ AVIS DE CONSULTATION ARCHITECTURALE OUVERTE

N° 01/CA.SPORT/2025
 Le 28/03/2025 à 10h00, Il sera procédé, au siège de la Direction Provinciale Al Haouz-TAHANAOUT, à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour l'exécution des Prestations architecturales relatives au projet de Construction de 12 terrains de proximité type E aux communes : AGHOUATIM, OUKAIMDEN, OULAD MTA, AIT SIDI DAOUT, SETTI FADMA, TAMAZOUZE, TAZART, AIT HKIM AIT YZID, MY BRAHIM et TIDILI MASFOUJA-Province AL HAOUZ.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au bureau des marchés au sein de la Direction Provinciale AL HAOUZ -TAHANAOUT, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
 Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 7 500 000,00 Dhs H.T (Sept millions cinq cent mille Dirhams H.T).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103, 104 et 105 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
 - soit les déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau précité ;
 - soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
 - soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 7 et 8 du règlement de la consultation architecturale.

N° 1193/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTRE DE L'INTERIEUR REGION GUELMIM OUED NOUN PROVINCE D'ASSA-ZAG CONSEIL PROVINCIAL D'ASSA ZAG

Avis d'appel d'offres ouvert national simplifié N° 09/2025/BP
 Le 20/03/2025 à 12 h 00 min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié, pour le lot unique : Achat de matériels de construction au profit de la Coopérative Béton Trav à Assa Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.
 Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
 • Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de quatre mille dirhams 00 Cts (4 000,00 Dhs)

• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Deux Cent Dix Mille dirhams 00 Cts TTC (210.000,00 Dhs TTC)
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'article 9 de l'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 jûna 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.
 Les catalogues doivent être déposés dans le bureau de service des marchés relevant de la F.B.M de conseil provincial d'Assa-Zag, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de consultation.

N° 1194/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTRE DE L'INTERIEUR REGION GUELMIM OUED NOUN PROVINCE D'ASSA-ZAG CONSEIL PROVINCIAL D'ASSA ZAG

Avis d'appel d'offres ouvert national simplifié N° 10/2025/BP
 Le 20/03/2025 à 12h 15 min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié, pour le lot unique : Achat de matériels de construction au profit de la Société Rimal Tighzart SNC à Assa Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.
 Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de quatre mille dirhams 00 Cts (4 000,00 Dhs)
 • L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Deux Cent Trente Mille Quatre Cent Dirhams Toutes Taxes Comprises (230 400,00 DH TTC)
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quatre mille dirhams (4 000,00 DH) ; cette caution devra être constituée au niveau du Portail Marocain des Marchés publics
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 02-22-431 chaabane 1444 du 08 mars 2023) relatif aux marchés publics.
 Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'arti-

cle 9 de L'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 jûna 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.
 Les catalogues doivent être déposés dans le bureau de service des marchés relevant de la F.B.M de conseil provincial d'Assa-Zag, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de consultation.

N° 1195/PA

ROYAUME DU MAROC
 Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique
 Avis d'Appel d'Offres Ouvert National sur Offres de prix

N° 04/2025/AMEE
 RESERVE AUX TRES PETITES, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES INSTALLEES AUX MAROC Y COMPRIS LES JEUNES ENTREPRISES INNOVANTES, AUX COOPERATIVES, AUX UNIONS DE COOPERATIVES ET AUTO-ENTREPRENEURS
 Le 03 avril 2025 à partir de 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique (AMEE), sis à Espace les Patios, 1er étage angle avenue Annakhil et Avenue Ben Barka, Hay Riad Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix N° 04/2025/AMEE pour la réalisation d'un marché reconductible concernant la « Maintenance évolutive, corrective et préventive du site web de l'AMEE ».
 Lieu d'exécution :
 • Siège de l'AMEE à Rabat, Espace les Patios au 1er étage, coin Av Annakhil et Av Ben Barka, Hay Riad Rabat.
 • Représentation de l'AMEE à Marrakech, Rue El Machaar El Haram, Issil Marrakech.
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma et peut être téléchargé également sur le site de l'AMEE : www.amee.ma
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux Cent Trente Mille Quatre Cent Dirhams Toutes Taxes Comprises (230 400,00 DH TTC)
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quatre mille dirhams (4 000,00 DH) ; cette caution devra être constituée au niveau du Portail Marocain des Marchés publics
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 02-22-431 chaabane 1444 du 08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
 Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par les articles 10-11-12-13 du règlement de consultation.

N° 1196/PA

ROYAUME DU MAROC
 Ministère de l'Éducation Nationale, du préscolaire et des Sports
 Académie Régionale d'Éducation et de Formation Marrakech Safi
 Direction Provinciale d'El Kelaa des Sraghna
 Service des affaires administratives et financières
 Avis d'appel d'offres ouvert national sur offres des prix N° 07/KS/2025

Le 31/03/2025 à 10 H, il sera procédé, dans la salle des réunions à la direction provinciale, sise à Boulevard Youssef Ibn Tachfine, El Kelaa des Sraghna à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix N° 07/KS/2025, répartie en Deux lots comme suit :
 - LOT 1 : Travaux de construction des blocs sanitaires et des murs de clôtures à sept (7) écoles primaires et deux (2) lycées collégiens relevant de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna ;
 - LOT 2 : Travaux de construction des blocs sanitaires à sept (7) écoles primaires relevant de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna.
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

• L'estimation des coûts des travaux établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- Lot 1 : (924 960,00 DH) Neuf cent vingt-quatre mille neuf cent soixante dirhams ;
- Lot 2 : (528 306,00 DH) Cinq cent vingt-huit mille trois cent six dirhams.

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :
 - Lot 1 : (18 000,00 DH) Dix-huit mille dirhams ;
 - Lot 2 : (10 000,00 DH) Dix mille dirhams.
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.
 Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

• Les certificats de qualification et de classification demandés sont :
 - Secteur : A
 - Classe : 4
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 1197/PA



Enrique Ojeda : Notre ambition est de faire de cette Coupe du monde un événement d'exception dont le succès reflète celui de nos trois pays

Les trois pays organisateurs de la Coupe du monde 2030, l'Espagne, le Maroc et le Portugal, sont déterminés à faire de ce Mondial un événement d'exception, a affirmé, mardi à Madrid, l'ambassadeur d'Espagne au Maroc, Enrique Ojeda.

"Notre ambition est de faire de cette Coupe du monde un événement d'exception dont le succès reflète celui de nos trois pays", a indiqué M. Ojeda dans une déclaration à la presse à l'issue de la signature d'une déclaration d'intention conjointe dans le domaine de la justice à l'aune de l'organisation de la Coupe du monde, mettant

l'accent sur la nécessité d'une synergie continue entre les partenaires pour relever ce défi ambitieux.

L'organisation du Mondial 2030 est une opportunité exceptionnelle pour le Maroc, l'Espagne et le Portugal, dont la réussite requiert une coordination rigoureuse dans tous les domaines, y compris le secteur judiciaire, a-t-il dit.

M. Ojeda a souligné l'importance d'une préparation méthodique et méticuleuse pour garantir le succès de cet événement sportif d'envergure mondiale.

Signé par le ministre de la Justice, Abdellatif

Ouahbi, et son homologue espagnol, Félix Bolaños, ce document vise à renforcer la coopération entre les deux pays en matière judiciaire, en vue d'assurer une organisation fluide et sécurisée du Mondial 2030, a-t-il précisé.

Le diplomate espagnol a également mis en avant l'engagement des parties prenantes à travailler de concert avec le Portugal sur les multiples questions juridiques liées à cet événement planétaire.

Il a de même salué les discussions engagées et les efforts déployés jusqu'à présent pour consolider cette coopération tripartite.

Ligue des champions

Brahim Diaz brille avec un nouveau but pour le Real

Sous l'impulsion d'un Brahim Diaz étincelant et auteur d'un sublime but, le Real Madrid a battu son rival l'Atlético (2-1) en huitième de finale aller de la Ligue des champions au Santiago-Bernabéu, prenant un avantage avant le retour au Metropolitano.

Le milieu offensif des Lions de l'Atlas, auteur du but de la victoire pour les Merengues après un numéro de funambule dans la surface (56e, 2-1), a placé le Real dans une position favorable pour éliminer son ennemi juré une sixième fois en six confrontations (1958-59, 2013-14, 2014-2015, 2015-2016, 2016-17).

Malmené en première période, malgré une superbe ouverture du score de Rodrygo dès la 4e minute, le Real Madrid, tenant du titre, a su renverser la situation face à l'Atlético Madrid et s'imposer pour célébrer le 500e match de Ligue des champions de son histoire.

Après le rapide but du Brésilien, les Merengues, éreints et peu soutenus par Vinicius Jr et Kylian Mbappé, restés discrets, ont été punis par un superbe tir de Julian Alvarez à la demi-heure de jeu (1-1, 32e). L'Atlético, dominateur, a alors pris l'ascendant, forçant les Madrilènes à subir.

En seconde période, une nouvelle éclatante performance de Brahim Diaz (55e) a permis au Real de prendre l'avantage et de s'imposer avant le match retour prévu au Metropolitano dans une semaine.

Chaleureusement ovationné par le public du Real, l'international marocain a salué la prestation de son équipe tout en rappelant que la qualification était loin d'être acquise.

"Jouer ici, c'est unique. Porter ce maillot signifie tout donner sur le terrain. On a livré un match solide, une victoire importante, mais rien n'est encore joué", a confié l'international marocain.

Conscient de l'enjeu du match retour, le milieu offensif a appelé à la vigilance. "Nous avons gagné un match difficile à domicile, mais nous devons encore tout donner au retour. La Ligue des champions se joue sur des détails".

Diaz a également mis en avant la puissance offensive des Madrilènes, capa-



bles de faire basculer un match à tout moment.

"On a toujours cherché l'équilibre. Après leur égalisation, on a connu un petit coup de moins bien, mais on est reparti de l'avant en seconde période. Ce Real peut frapper à tout instant, et encore une fois, on l'a prouvé. Une nouvelle nuit magique au Santiago Bernabéu", a-t-il dit.

Dans ce derby madrilène, les hommes de Carlo Ancelotti devront assurer leur qualification au match retour le mercredi 12 mars sur la pelouse de l'Atlético Madrid, qui a marqué grâce à une magnifique frappe enroulée poteau rentrant par Julian Alvarez.

Coupe du Trône

Tirage au sort des 16èmes de finale

Le tirage au sort des 16èmes de finale de la Coupe du Trône de football, effectué mardi, a fait ressortir des affiches choc entre les équipes de l'élite, à l'image de celles opposant le Wydad de Casablanca au FUS de Rabat, l'AS FAR au Maghreb de Fès et la Renaissance de Berkane à l'Ittihad de Tanger.

Voici, par ailleurs, le programme complet des 16èmes de finale de la Coupe du Trône:

Groupe Nord

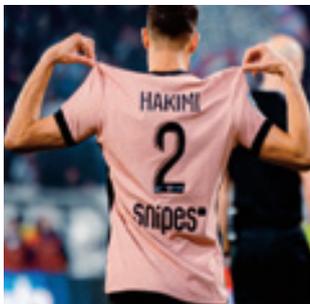
WAC-FUS
IZK-MAT
SM-USK
IRT-RSB

HAN-USMO
ASFAR-MAS
SCCM-UTS
MCO-TSC

Groupe Sud

Raja-RBM
OCK-IRFBS
OCS-AJS
RCAZ-DHJ
CAYB-WASK
KACM-RAC
JS.Boujdour-HUSA
CJBG-JSS

Nouvelle coqueluche du PSG, Achraf Hakimi au sommet de son art



26 ans a transcendé ce cadre.

"Achraf n'est plus uniquement un latéral. En défense, il reste solide certes, mais c'est en phase offensive qu'il se distingue. Il se projette en attaque pour devenir un véritable créateur d'occasions. En réalité, il n'est latéral que lorsque le ballon est entre les mains de Donnarumma (le gardien)", a expliqué Luis Enrique lors d'une conférence de presse.

Cette évolution tactique spectaculaire a permis au capitaine de la sélection marocaine de jouer sur plusieurs pôles du terrain, participant activement aux phases de transition et transformant désormais la manière dont le PSG aborde l'attaque.

Un atout majeur du PSG

La capacité du joueur marocain à combiner discipline défensive et créativité offensive fait de lui un véritable atout pour un PSG qui aspire à réaliser de grandes ambitions européennes.

Les statistiques de la saison en cours illustrent parfaitement sa progression : en 27 matchs toutes compétitions confondues, Achraf Hakimi cumule déjà 5 buts inscrits, signe de son efficacité dans les actions offensives, ainsi que 10 passes décisives en phase européenne, attestant de sa vision du jeu et de sa capacité à générer des occasions pour ses coéquipiers.

Ces performances s'inscrivent dans une dynamique d'équipe solide. Dans son jeu, le PSG, qui

n'a concédé que 3 buts en 5 matchs de Ligue des champions, repose en grande partie sur l'exécution minutieuse de ses transitions offensives où Hakimi joue un rôle déterminant.

L'un des points forts des Parisiens réside en effet dans leur capacité à alterner entre un jeu de possession soutenu et des contre-attaques fulgurantes. Dans ce schéma, Hakimi est le fer de lance du côté droit.

En phase défensive, il assure une couverture fiable et organise le relais avec ses coéquipiers pour éviter les brèches. Sa capacité à monter en profondeur, à centrer avec précision et à prendre des positions inattendues en fait un élément imprévisible pour les défenses adverses.

Cette polyvalence de Hakimi permet à Luis Enrique de proposer diverses configurations tactiques, démontrant l'importance stratégique du poste où l'évolution de l'ancien madrilène et de Dortmund reste incontestable et continue de susciter l'admiration au sein du vestiaire et parmi les supporters.

Un leader sur les plans professionnel et humain

Luis Enrique ne tarit pas d'éloges sur la progression et la maturité d'Achraf Hakimi. A chaque occasion, le coach ibérique ne cesse de mettre en valeur non seulement les qualités techniques de son

prodige, mais aussi sa capacité à s'adapter aux exigences tactiques modernes.

Ces déclarations illustrent bien la confiance que le coach place en lui et renforcent le constat que, pour le PSG, Hakimi est un élément indispensable, capable de transformer le jeu et d'influencer le résultat des rencontres les plus décisives, notamment dans la course européenne.

Luis Enrique ne manque pas non plus de mettre en valeur son rôle de leader au sein du groupe.

"Sur le plan humain, Hakimi devient un leader. C'est un joueur proche, doté d'une forte personnalité, et important pour sa sélection. Je peux dire que, dans le vestiaire, il est une véritable référence", a-t-il dit en conférence de presse.

Cette relation fructueuse a tout naturellement conduit à la prolongation de son contrat jusqu'en 2029.

Grâce à ces remarquables performances, l'international marocain, une parfaite illustration de la modernisation des postes défensifs dans le football contemporain, continue d'impressionner et de s'imposer comme l'un des meilleurs de son poste au monde.

A rappeler que le PSG devait affronter hier Liverpool pour le compte des huitièmes de finale de la Ligue des champions, match où la performance d'Achraf Hakimi devait être scrutée de près.

Par Salah Aouni
(MAP)